35¢

CITÉ LIBRE

XIIe année, No 36 AVRIL 1961 NOUVELLE SÉRIE

LE NOUVEAU NATIONALISME

(lire en page 3 l'article de Guy Cormier)

•

(Anne Hébert: lire en page 21 l'article de Jeanne Lapointe)



SOMMAIRE

Sommaire

XIIe année, No 36
Avril 1961

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Directeur:
Gérard Pelletier
Directeur-adjoint:
Pierre-Elliott Trudeau
Secrétaire de la rédaction:
Jacques Hébert

Editeur et propriétaire
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
l'Imprimerie Judiciaire Enrg.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe Ministère des Postes Ottawa

Rédaction et administration
1130 est, rue Lagauchetière Montréal 24 — LA 3-1182

Service des abonnements:
Périodica Inc.
5090, av. Papineau
Montréal 34 — LA 6-3361

Abonnement annuel: $3.50
Abonnement de soutien: $10

Vente au numéro:
Agence de Distribution Populaire
1130 est, rue Lagauchetière Montréal 24 — LA 3-1182

La maquette typographique est de Gilles Robert

CITÉ LIBRE
NOUVELLE SÉRIE

A qui appartient Cité Libre?

Dans sa livraison de février 1951, soit dans la deuxième année de son existence, *Cité libre*, répondait à cette question de la façon suivante: "Personne ne possède la revue. Tiré à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs réguliers ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi."

Pour marquer son dixième anniversaire *Cité libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue adopte un nouveau rythme de parution. Elle devient mensuelle. Au plan administratif, elle devient une coopérative d'éditions en bonne et due forme, qui comprend déjà — et les portes n'en sont pas fermées — soixante-quinze membres.

Ces soixante-quinze membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale qui a lieu en octobre autant que possible.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 18 novembre 1960, est formé des personnes suivantes:

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

DIRECTEURS :
Benoit Baril
Jacques Hébert
Edgar Lespérance
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
J.-Z.-Léon Patenaude, président
Jeanne Lapointe
Roland Parenteau

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Bernard Dubé, C.A.

Pour être sûr de ne pas manquer un seul numéro de

CITE LIBRE nouvelle série ON S'ABONNE

1. En utilisant le bulletin ci-dessous ou 2. En recopiant ce bulletin sur une feuille blanche

BULLETIN D'ABONNEMENT

A remplir et à adresser à:

CITE LIBRE
C.P. 10, succursale Delorimier
Montréal 34.

Veuillez recevoir du soussigné la somme de

☐ $3.50 pour un abonnement d'un an à Cité Libre

☐ $10.00 pour un abonnement d'un an (de soutien)

A partir du mois de...1961

Au nom de..

Adresse..

....

☐ CADEAU

s.v.p. adressez à l'abonné une carte avec mes voeux.

Signé ....

Soussigné..

Adresse..

....



Fortune nouvelle du nationalisme

Guy Cormier

On voit mieux aujourd'hui que le nationalisme québécois a perdu deux batailles importantes. Il a perdu la guerre d'abord. Toute l'intelligentsia nationaliste canadienne-française a cru en la victoire de l'Allemagne nazie. Je ne dis pas qu'elle l'a souhaitée vivement. Je pense qu'elle y a cru et qu'elle l'a envisagée sans déplaisir.

La deuxième bataille que le nationalisme canadien-français a perdue est la bataille de l'immigration. Cet échec était lui-même le salaire de l'isolationnisme si diligemment entretenu avant et pendant la guerre. La question de l'immigration s'était posée avant la guerre. Je me rappelle les articles indignés que publiaient en 1937 et en 1938 les organes nationalistes. On y donnait à entendre que les méchants Anglais, ruminant de noirs desseins, avaient décidé de noyer le peuple canadien-français sous des vagues d'immigration britannique. Les chiffres paraissaient apporter un certain appui à ces théories déprimantes. Mais quand à la faveur des migrations qui ont suivi la guerre il fut devenu possible aux Canadiens français de fortifier en leur faveur le support ethnique qui vient du nombre, ils n'ont pas su ou pas voulu bouger. Les conséquences de cette faillite sont d'ores et déjà incalculables. Elles sont à tout le moins équivalentes à la saignée qu'a pratiquée à la fin du siècle dernier l'exode de milliers de Canadiens français vers les Etats-Unis.

On aurait pu penser que le nationalisme ne se relèverait jamais de la guerre et de l'immédiat après-guerre. Il s'est relevé. Le phénomène n'est pas exclusif au Canada. Partout dans le monde les nationalismes reviennent en faveur.

Le nationalisme a acquis de nouvelles lettres de créance chez nous à la faveur de la décolonisation et de l'anticolonialisme. Si paradoxale que l'affirmation puisse paraître, c'est finalement aux intellectuels de gauche que le nationalisme doit sa résurrection.

Comment cela s'est-il passé? Il y a toujours péril à proposer aux populations, surtout si on le fait sur un ton passionné, des problèmes qu'elles ne peuvent pas résoudre. Or, le Canada français ne peut rien pour les pays dits sous-développés (en dehors évidemment de sa participation par l'intermédiaire du Gouvernement fédéral à divers plans d'assistance), anciennes colonies promues au statut d'Etats souverains ou en voie d'acquérir le statut d'Etats souverains. Il n'a pas trop de ses ressources en hommes, en argent, en techniciens pour peupler et équiper son immense territoire. On l'a bien vu dans l'affaire du Congo. Appelés à fournir 500 professeurs à ce pays malheureux, nous n'avons pu aligner que 5 noms de professeurs. Et encore, il s'est révélé que sur les cinq trois ne faisaient pas l'affaire...

Il faudrait dire ici un mot de l'Algérie (1), parce qu'à propos de colonialisme c'est vers la France que s'est tourné le plus souvent le regard réprobateur des inquiets. Comme la province de Québec n'a pas voix au conseil de la Nation française, comme d'autre part, elle n'est pas une colonie de la France, le *combat* anticolonialiste de la gauche ne pouvait prendre que des formes symboliques.

Là où le sang est versé, les prises de position purement symboliques sont d'une extraordinaire fragilité. Elles font presque invariablement boomerang. Je voudrais être bien clair ici. Ce que je veux dire, c'est qu'à supposer que les ultra-nationalistes européens d'Alger eussent eu la liberté et les moyens d'exposer leur point de vue au Canada, il leur aurait suffi, pour être entendus des Canadiens, de répéter un nombre suffisant de fois la phrase suivante: "La France nous abandonne en Algérie, comme elle vous abandonna naguère sur les bords du Saint-Laurent."

Dans les *engagements* qui finalement n'engagent à rien du tout, sinon à paraître engagé, on risque fort, à la longue, d'être étranglé par ses propres principes (2). C'est une expérience amère que les droites de tous les pays ont faite souvent, que les forces associées à la gauche ne paraissent pas toujours capables de s'épargner. Dans notre pays, la droite a tenu en haleine des générations de Canadiens en dénonçant inlassablement la République française, laïque, démocratique et socialiste comme l'incarnation même de l'esprit du Malin. Aujourd'hui, aux yeux de certains intellectuels de ma paroisse, la République française apparait comme cléricale, totalitaire et impérialiste. La représentation qu'on donnait récemment dans cette même revue — janvier 1961 — du régime qui prévaut à l'heure actuelle en France n'est pas plus exacte que l'image qu'en donnait naguère la droite ad usum Delphini.

Dans ce grand jeu verbal où l'on se passe de bouche en oreille, comme des formules cabalistiques, les mots de colonialisme, d'anticolonialisme, de décolonisation, d'autodétermination, d'intégration, ce sont ceux qui parleront le langage le plus clair, le langage le plus proche des réalités canadiennes qui paraîtront avoir raison. Dans ce pays, le nôtre, où il n'y a pas d'oppression, mais où il existe des inégalités de fait parfois cruelles, ce sont ceux qui feront de l'anticolonialisme au nom de l'intérêt des Canadiens français qui paraîtront avoir raison aux yeux des Canadiens français, et non ceux qui s'agitent au nom de l'intérêt de peuples sur lesquels nous sommes médiocrement instruits. Quand les néo-nationalistes s'écrieront: "Les vrais anticolonialistes, c'est nous!" ils paraîtront avoir la logique pour eux. Ceux qui n'en tomberont pas d'accord tout de suite passeront pour des dégonflés ou des frivoles.

Si on voit très bien à quoi le nationalisme doit sa nouvelle fortune, on voit moins bien où il va.

Un Etat complètement indépendant au Québec ne saurait naître que dans et par l'athéisme, comme sont nés presque tous les Etats démocratiques modernes qui ne sont pas des Etats anglo-saxons. Je n'exprime pas un voeu, je pense que les choses se passeraient de cette façon. Le rejet de tout symbole de sujétion ou d'allégeance à la Couronne britannique ne saurait aller chez nous sans le rejet des symboles religieux, sans, en tout cas, un anticléricalisme virulent, auprès duquel les explosions actuelles de mauvaise humeur ne sont que d'innocentes bouderies d'enfants de choeur.

L'Eglise catholique ne s'y est pas trompée qui a toujours accueilli avec la plus grande réserve les entreprises les moindrement sérieuses des nationalistes québécois. Les événements de 1837, sur lesquels tous les Pouvoirs, quels qu'ils fussent, se sont entendus pour jeter un voile pudique, comportent une leçon utile. Le lieutenant-gouverneur de la province a beau parler au nom d'une reine dont la religion officielle n'est pas le catholicisme, il lui est loisible de mettre le nom de Dieu dans ses discours. C'est une satisfaction à laquelle le peuple de Québec n'est pas prêt à renoncer, à laquelle il n'est pas près de renoncer.

(suite à la page suivante)

---

(1) Il est remarquable que personne chez nous n'ait pensé à rappeler que la colonisation de l'Algérie a pesé d'un certain poids sur notre propre destin. Dans une lettre datée du 21 juin 1840, l'abbé Chartier, ancien curé de Saint-Benoit, qui avait pris la part des Patriotes, déplorait l'échec de Papineau qui, à Paris, essayait de sauver in extremis la Révolution de 1837. "La France, écrivait-il, est trop occupée de son Algérie pour tourner son attention sur le Canada."

(2) "Y aurait-il de l'illogisme à favoriser la décolonisation chez les peuples sous-développés, et à refuser le séparatisme québécois au Canada? Je ne le crois pas. Et pour plusieurs motifs." (André Laurendeau, **Le Devoir**, 20 février 1961). Ces motifs, les lecteurs du **Devoir**, journal d'action et de combat, pourront ne pas les avoir trouvés entièrement convaincants.

Société "unanime" ou société "neutre"

Aurèle Kolnai

M. Aurèle Kolnoi, philosophe et professeur, est un vieil ami de "Cité libre" depuis le temps pas si lointain où il enseignait à l'Université Laval. Aujourd'hui fixé à Londres, il continue son amitié à la revue et c'est avec joie que nous publions ici le texte remarquable où il exprime certaines réserves propres à nous faire réfléchir.

L'ARTICLE fondamental de M. Gérard Pelletier (*Feu l'unanimité*, numéro d'octobre 1960), suivi par celui, excellent à son tour, de M. Bertrand Rioux (*Réflexions sur notre chrétienté*, novembre 1960), commandent mon assentiment plein d'amitié mais non exempt de quelques réserves. Me sera-t-il permis de les formuler dans les pages mêmes de *Cité Libre* (dont je suis un lecteur assidu, parfois enthousiaste, parfois critique, toujours intéressé)?

Voici le fond de ma pensée: il me semble que la position anti-intégriste de *C.L.*, aussi salutaire que nécessaire, l'entraîne vers certains excès par ricochet; d'autre part, il me semble en même temps que cet anti-intégrisme appelle certains compléments non encore élaborés.

Les modestes remarques que je crois devoir faire porteront d'abord sur l'aspect problématique de la position catholique anti-intégriste en général; ensuite, sur le concept d'une société à signe catholique; finalement, sur la primauté du spirituel en ce qui concerne le lieu principal des réformes à entreprendre.

CE QU'EST L'INTÉGRISME

"L'intégrisme consiste à toujours majorer l'orthodoxie", a dit succinctement Jean Domenach; disons qu'il consiste à étendre arbitrairement le rayon de validité, d'applicabilité et de compétence de l'orthodoxie ainsi que de la "fidélité" envers l'Eglise en tant qu'organisation concrète et terrestre. Disons encore que l'intégrisme défigure la Foi en une *ligne de parti* totalitaire; qu'il élève le plus particulier et le moins essentiel au-dessus des valeurs suprêmes, la *cause* du catholicisme au-dessus de ses contenus intrinsèques les plus essentiels, le respect de la vérité, la justice, l'amour du prochain; qu'en abaissant le catholicisme au niveau d'un *parti* qui aurait la mission de dominer les hommes plutôt que de servir la vertu humaine et la consécration (débordant les limites d'une machinerie unifiée) de l'homme à Dieu, il s'érige lui-même en un "parti" qui prétend dominer le catholicisme. Qu'il faille combattre l'intégrisme partout où il se présente, et surtout dans une société où il a longtemps prévalu presque sans entraves, voilà qui est de pure évidence. Mais cela soulève des problèmes — ce que M. Pelletier est loin d'ignorer, je le veux bien — et suscite des dangers. Personne mieux que moi ne comprend la tentation de voir, dans cette tâche, un impératif pour ainsi dire "intégral" auquel tout autre point de vue doive être subordonné. Je n'insinue point que mes amis de *C.L.* aient succombé à cette tentation; je crois seulement apercevoir sa présence dans leur état d'esprit.

Fortune nouvelle . .

(suite de la page précédente)

Le Québec est un pays sous-instruit. S'il existe une analogie entre la situation du Québec et les pays sous-développés, elle est là. Fonder une action sur tout autre postulat serait courir à l'anarchie.

L'une des servitudes les plus atroces des groupes humains qui ont vécu longtemps dans l'isolement est leur incapacité à faire d'eux-mêmes leur propre vidange. J'ai beaucoup de sympathie pour le personnage connu dans toute la province sous le nom de Frère Untel, mais ces choses ont été dites il y a plus de 25 ans par Olivar Asselin et une douzaine d'autres. Pour toute réponse on a tenté de les assassiner. Les savantasses qui ont combattu Asselin continuent de se prélasser impunément, en toute quiétude.

C'est de son isolement, de sa longue et douloureuse solitude qu'il faut guérir le Québec. Les néo-nationalistes qui nous annoncent aujourd'hui qu'ils vont "fermer des frontières" devront en ouvrir d'autres demain. De quel côté? Où? quand? comment? Il faudra des réponses à ces questions. Ces réponses, je plains sincèrement ceux qui se seront mis d'eux-mêmes dans l'obligation de les inventer, plus encore d'en poursuivre l'application. Il y a un monde entre *avoir* une politique et *avoir* les moyens d'une politique.

Cette vieille terre du Saint-Laurent ne survivrait pas à une nouvelle mise en quarantaine.



Serait-ce combattre l'intégrisme de la bonne manière que de lui emprunter son emportement partisan? Décidément, pour autant et aussi longtemps que je suis catholique, être catholique doit m'importer *davantage* que d'être anti-intégriste. Ajoutons que l'intégrisme (dans le milieu canadien français, par exemple) ne forme pas un bloc massif et parfaitement défini, n'est pas d'une pièce. Beaucoup de ceux qui suivent ses directives, plus ou moins aveuglement ou automatiquement, n'incarnent pas du tout le tempérament intégriste; ils s'y soumettent par tradition, par habitude, par passivité, par la crainte excessive de se voir soupçonnés d'hérésie ou, pire, entamés d'un esprit d'hérésie au cas où ils y marqueraient de l'opposition. En tant que catholiques, nous ne pouvons pas être indifférents à l'égard de ceux-là, très nombreux, parmi nos frères. Il ne serait ni chrétien ni prudent de les scandaliser. C'est avec beaucoup de patience, c'est avec beaucoup de discrétion — je ne dis nullement: discrétion toujours et à tout prix — que nous devrions conduire notre bataille contre l'intégrisme.

Mais revenons au point plus fondamental. Ce qui ne manque pas de m'inquiéter un peu, c'est la *disproportion* entre l'*accent* catholique et l'*accent*, incomparablement plus puissant, d'anti-intégrisme. Rien de plus compréhensible que les faux soupçons d'une part, les faux espoirs d'autre part qu'a pu susciter cette disproportion. Néanmoins, je donne raison à M. Pelletier pour autant qu'il refuse d'accorder la primauté à l'impression qu'on produit chez les adversaires d'un côté comme de l'autre: être méconnu (et peut-être calomnié) n'est pas le pire des maux; agir selon sa conscience est le meilleur des biens. Mais je me demande s'il n'y a pas, dans cette disproportion que je viens de signaler, un tantinet d'*incongruité intrinsèque* qui est de nature à gêner — et à la longue, qui sait? à déformer jusqu'à un certain point — la conscience même de l'agent; en d'autres termes, s'il n'y a pas là le commencement d'une fausse position. Je ne suis même pas sûr que M. Pelletier ne s'en doute pas vaguement, qu'il ne ressent pas lui-même une ombre de malaise. Sans doute, je peux parfaitement m'abstenir d'activité publique comme telle, ou encore, m'abstenir d'accents catholiques dans mon activité publique, tout en étant bon catholique, ou mettons catholique normal, dans ma vie privée. Mais ce n'est plus la même chose quand mon activité *concerne* le thème du catholicisme, et à plus forte raison, lorsqu'elle concerne ce thème dans le contexte des rapports du catholicisme avec les réalités acatholiques et les forces anticatholiques de la société.

OPPOSITION

Il ne m'échappe pas que nous sommes ici en face d'une difficulté que d'ailleurs je ne tenterai pas de résoudre mais qui ne me paraît pas insurmontable. C'est qu'il est assez naturel qu'un organe d'opposition, dans le cadre religieux (ou idéologique, ou politique, etc.) auquel il appartient, accentue et mette en relief le thème de son opposition plutôt que celui de la doctrine à laquelle il adhère ou de l'organisation à laquelle il participe. Le fait que l'équipe de *C.L.* est et se déclare en majorité catholique ne l'engage certainement pas à faire de sa revue un organe de théologie, d'apologétique, d'oeuvres pieuses ou d'histoire ecclésiastique. Cependant, on pourrait s'imaginer une revue d'opposition catholique avec plus de contribution positive à la vie catholique dans son ensemble et avec des positions plus nettes et plus critiques à l'endroit des tendances anticatholiques, pour ne pas parler des tendances foncièrement antichrétiennes et antireligieuses. Pareille modification réduirait-elle l'élan anti-intégriste de la revue? Ce n'est pas certain; la question relève de diverses conditions qui mettent en cause les ressources des collaborateurs et l'art d'écrire. Ce qui est certain, c'est qu'une position plus centrale et plus équilibrée pourrait considérablement augmenter le *poids* de sa polémique anti-intégriste.

UNE RÉPONSE

On m'objectera peut-être que, précisément, les publicistes de *C.L.* conçoivent leur campagne pour la liberté de conscience et leur lutte pour le progrès social — le bien-être matériel et l'ascension civique des humbles — comme des postulats chrétiens, corollaires d'un christianisme pris au sérieux et, en outre, sur le plan extrinsèque, comme une sauvegarde du catholicisme dans l'avenir, étant donné l'inévitabilité d'une évolution de cette nature au Canada français, avec ou sans l'appui de groupes d'intellectuels croyants.

Cette argumentation ne me satisfait guère; je ne l'accepte qu'à moitié. En admettant le bien-fondé essentiel des deux causes — encore faudrait-il préciser le concept et la portée de chacune — elles n'ont rien de *spécialement* catholique, du moins sous la forme où les préconise *C.L.*, bien qu'elles soient *sanctionnées* par la conscience catholique des dirigeants et des collaborateurs de la revue. Quant à l'assurance pour l'avenir, l'argument peut être valable en soi, mais il est trop périphérique pour être décisif. Pour mon goût, en tout cas, il est trop imprégné de cette attitude de *défaitisme catholique* que trahissent parfois les textes de *C.L.* et qui me paraît être un des ravages *indirects* causés par l'intégrisme en vertu de la paralysante scission intérieure qu'il devait provoquer dans les âmes catholiques les plus droites, les plus affinées et les plus formées.

En particulier, c'est avec un coeur moins léger que j'entrevois la perspective d'une coalition fraternelle et enthousiaste avec des activistes incroyants, inspirés en partie par un esprit formellement antichrétien et comprenant ceux qui, masqués aujourd'hui comme champions de la li-

berté de conscience, attendent le jour où ils pourront opprimer l'Eglise et persécuter la foi en Dieu par les moyens du pouvoir public et la pression sociale organisée d'en-haut. Pourvu qu'en pensant nous prémunir contre le danger futur, nous ne contribuions pas à le créer! Je ne nie pas que la tâche de normaliser les institutions canadiennes françaises, surtout en ce qui concerne l'enseignement, exige une coopération *temporelle* avec des indifférents, des irréligieux, des adversaires de la foi qui se réclament de leurs droits de citoyens pour se dresser avec acharnement contre les restes de l'anomalie théocratique, de la dictature du clergé sur la société politique. Mais je soulignerais bien davantage le caractère *temporaire* qui convient à cette coopération *temporelle* nullement exempte de dangers, ainsi que son caractère limité et sélectif, même en risquant de diminuer son efficacité et de ralentir l'accomplissement du but légitime qui nous en impose la nécessité.

LA FICTION DE L'UNANIMITÉ

La fiction de l'unanimité religieuse doit être abandonnée, la définition de la société nationale (canadienne française) en termes de soumission au clergé doit être écartée sans ambages (dans les deux sens! y compris l'élimination d'habitudes comme celle de considérer les catholiques anglophones comme catholiques douteux ou de second ordre) l'entité civique doit être installée dans ses pleins droits naturels: c'est entendu. Mais est-il évident, est-il même logiquement soutenable que nous devions accueillir avec une joie sans mélange l'atteinte portée au catholicisme par ces changements nécessaires? Cela va-t-il tout simplement de soi qu'en tant que catholiques, nous nous hâtions de renoncer, non pas à la fiction de l'unanimité mais à la réalité de la *prépondérance* catholique traditionnelle dans une société donnée? La chose n'a rien à voir avec notre appréciation de la liberté dont jouit le catholicisme dans certains pays protestants ou païens, pourvu que nous nous abstenions d'invoquer des principes contradictoires dans des cas différents sans les confronter mutuellement et sans y apporter les nuances, d'un côté comme de l'autre, qu'exigera cette confrontation. Au risque d'éveiller des soupçons à l'égard de mon "orthodoxie anti-intégriste", j'avoue que le principe "La religion est une affaire privée" ne me paraît pas acceptable *simpliciter;* que dans son acception stricte, il me paraît être incompatible, non avec l'intégrisme mais avec le catholicisme tout court; et surtout, qu'il me paraît être lié à des conceptions erronées de psychologie et de sociologie religieuse. Le respect de la conscience personnelle, voilà un axiome intangible, mais qui ne nous fournit d'aucune façon un principe d'orientation compréhensive pour notre échelle des valeurs, notre appréhension des vérités, nos attitudes vitales. Etant catholique, c'est le catholicisme qui est ma *religion,* et non le bonheur de voir *"every body worshipping his God in his own way"*. Sans être insensible, loin de là, aux grandes réalisations de la culture protestante, je préfère un milieu social "catholique" (empreint de catholicisme, et dans lequel il est "normal" d'être censé catholique) à un milieu social "protestant", et je ne peux pas ne pas voir une certaine *contradiction* entre le désaveu de cette préférence et le fait d'*être* catholique moi-même. M. Pelletier a beau dénoncer la fausse interprétation de son attitude par les intégristes d'un côté et par les anticatholiques de l'autre: ces interprétations, sans cesser d'être fausses, ont quelque chose d'assez compréhensible, quelque chose d'une apparence logique. Mais je voudrais m'en tenir à l'aspect objectif de la question.

NE PAS CONFONDRE

Ne confondons pas le *respect* dû à la conscience personnelle avec la proposition, manifestement fausse, que cette conscience a *en général* des *origines purement privées,* occultes et contingentes. Le fait est que la très grande majorité des hommes qui adhèrent à une religion (ou à une vue du monde qui leur tient lieu de religion) ne le font pas à la façon des intellectuels convertis (et encore!). Libre à nous de réagir par la critique au milieu dont nous sortons et qui nous a principalement formés. Cette réaction, sous des formes et à des degrés différents, se produit souvent: d'accord. Il n'en reste pas moins vrai que la conscience personnelle, sans être un "produit" univoque de l'ambiance sociale ou de ses couches les plus stables et prédominantes, en dépend dans une très haute mesure. Sous un régime approximativement "neutre" au point de vue religieux, dans une société aussi éparpillée confessionnellement que, par exemple, celle des Etats-Unis, ce conditionnement peut être plus flexible et plus lâche, moins manifeste ainsi que plus passager; il subsiste quand même toujours. (Je souhaite qu'il soit catholique de préférence; chrétien autant que possible; religieux au sens théiste et non pas antireligieux. Si je ne le souhaitais pas, je ne serais moi-même non pas "neutre en tant que citoyen" mais indifférent, anticatholique, antichrétien, "rationaliste", athée etc., selon le cas. A part cela, le ton moral et idéologique d'une société, *comme tel,* ne manque pas d'une importance thématique et directe pour la conscience religieuse — du moins, en ce qui concerne ses types classiques et hautement formés, tels le catholicisme, le calvinisme ou l'islamisme. Le thème du catholique en tant que catholique, c'est *avant tout* sa vie intérieure allumée et guidée par le Saint-Esprit; son observation des Commandements; sa participation au culte catholique et à la pratique sacramentelle. Avant tout, sans doute, mais non exclusivement. Admis les

grands et multiples dangers d'un catholicisme sectaire, partisan et propagandiste, il reste qu'exclure tout aspect d'*apostolat* c'est préconiser un catholicisme tronqué, peureux, dénaturé et anémique. Et respirer un air catholique dans la Cité, si c'est très loin d'être une exigence nécessaire ou intégrale de la vie catholique de l'homme, c'en est tout de même un besoin pleinement normal dont la satisfaction si limitée qu'elle puisse être géographiquement et si partielle dans sa réalité, vaut infiniment mieux que la non-satisfaction universelle et totale ou la négation par principe.

UNE FAUSSE THÈSE

La thèse de certains auteurs intégristes selon laquelle une civilisation est "forcément ou catholique ou anticatholique" est fausse, inspirée d'un fanatisme borné, basée sur une déformation arbitraire des réalités; elle est, en outre, contraire à la charité chrétienne et même dialectiquement antichrétienne pour autant qu'elle implique un décret d'équivalence entre christianisme acatholique et non-christianisme et qu'elle suggère à nos frères protestants qu'ils peuvent aussi bien se débarrasser des "restes" de foi chrétienne auxquels ils tiennent "encore" et se ranger résolument du côté de l'"esprit moderne" athée, scientiste, matérialiste, immoraliste etc. Ceci posé, la thèse que je viens de rejeter aussi vigoureusement comporte pourtant un élément de vérité sociologique. C'est tout simplement que le milieu social n'est pas un espace vide où des modes d'être disparates peuvent coexister tranquillement, sans nécessité de se heurter l'un contre l'autre; et que, par conséquent, renoncer d'emblée à toute aspiration à la primauté équivaut, de notre part, à nous soumettre implicitement à une primauté d'un autre principe ou du moins d'une conjonction d'autres principes qui, à coup sûr, va circonscrire notre "liberté", sinon opprimer notre manière d'être. Voilà pourquoi je crois discerner, dans l'idéal de la Cité religieusement "neutre", les germes d'un catholicisme amoindri et relégué au plan des caprices personnels, d'un indifférentisme religieux *intrinsèque*.

Or, l'alternative d'une société théocratique, cléricale, *unanimiste*, de trempe *médiévale*, conforme au chablon intégriste, et d'une société "neutre", sans préconception religieuse, sans parti pris pour Dieu, accordant les mêmes faveurs à toutes sortes de courants d'idées et d'influences: cette alternative, est-elle valable? J'ose le contester. Je ne vois pas pourquoi nous devrions opter, par exemple — et c'est-là une question qui comporte pour nous un intérêt pratique primordial — entre une éducation confiée tout entière au clergé, sans aucune surveillance ni concurrence laïque ni gouvernementale, sans contrôle inspiré par souci de l'impartialité scientifique, et une éducation épurée de toute référence religieuse, *laïciste*, aidée par des moyens étatiques sans égard aux tendances doctrinales et morales. Cela, dans un pays traditionnellement catholique où les minorités acatholiques et anticatholiques sont *encore* numériquement faibles. Je ne vois pas pourquoi cette tradition doive être ou conservée par force, les infériorités qu'elle connote étant érigées en *perfections*, les changements qui surviennent étant combattus à tue-tête et soigneusement celés, ou reniée et refoulée dans son ensemble, comme si l'évolution était tout et la substance rien, comme s'il fallait être honteux d'appartenir à une civilisation catholique, comme si le christianisme et sa place dans la vie de l'homme n'avait rien à voir avec la chrétienté et comme si le mot même de *chrétienté* ne pouvait avoir qu'une signification comique et méprisable. Je ne vois pas pourquoi il faudrait, ou se soumettre servilement à l'exigence ultramontaine, ou bien se condamner volontairement à une existence chrétienne du style des catacombes.

ERREURS QUI SE REJOIGNENT

Au fait, le *maximalisme* et le *minimalisme* catholiques, erreurs opposées, se rejoignent en quelque sorte dans l'attitude du *ghetto catholique*. (Le mot provient du grand publiciste [illegible] l'anti-intégrisme catholique en Allemagne, K[illegible] Muth, fondateur de la revue *Hochland* à Mun[illegible]) Le Québec, *ghetto* intégriste au milieu d'une humanité-*impie — les catholiques,* sectes de *consciences privées unies* par un goût identique, au milieu d'une Cité de l'Homme indépendante de Dieu. Je voudrais noter, au demeurant, que l'état d'esprit intégriste peut fleurir d'une manière surprenante dans des milieux catholiques (américains, par exemple) insérés dans une tradition sociale et politique tout à fait étrangère au catholicisme. D'autre part, les grandes monarchies catholiques en Europe ont été le plus souvent et pendant plusieurs siècles, de manière variable sans doute, les remparts de l'anti-intégrisme et l'appui le plus puissant du progrès intellectuel et civique. L'intégrisme constitue, en grande partie, une tentative — mal conçue et auto-destructive, à mon avis — pour trouver un substitut après l'écroulement des souverainetés catholiques et le surgissement de forces vouées à oblitérer le nom du Christ et son image dans l'âme humaine.

Je suis né et j'ai grandi dans un monde, celui de l'empire austro-hongrois, où le pluralisme des religions et la prérogative du catholicisme (incarnée dans la dynastie et enracinée dans une population à majorité catholique s'étaient parfaitement compatibles, où les universités non-confessionnelles, étatiques encore qu'autonomes, comportaient des facultés de théologie catholiques, où fleurissaient (à côté d'autres) les lycées confes-

sionnels et les Ordres enseignants soumis à de rigoureux standards universitaires. Les libertés publiques permettaient même à une libre-pensée vulgaire et de bas aloi de faire entendre sa voix, sans que fût estompé le signe catholique de l'Etat et de la société. Je ne sais combien de temps cet état de choses aurait pu durer, mais il n'avait rien de moribond au moment où son cadre politique devait disparaître. L'empire et sa civilisation souffraient de tares multiples, plus ou moins profondes, plus ou moins guérissables en théorie, qui ont sans doute décisivement contribué à sa dissolution — regrettée aujourd'hui par tant d'esprits judicieux, sans distinction confessionnelle, en partie américaine. Mais la situation religieuse n'y jouait qu'un rôle modeste et indirect d'ailleurs très complexe. Je n'ai jamais rencontré l'opinion que l'Empire soit mort d'un conflit irrépressible entre son caractère catholique et son caractère pluraliste, constitutionnel, civique et libéral, en un mot non-intégriste. Nous ne pouvons pas fonder à nouveau la monarchie catholique dans le Québec, cela va sans dire. Mais je ne vois pas pourquoi il serait impossible ou sans intérêt de considérer, pour s'en inspirer d'une manière adaptée aux circonstances du lieu et du temps, les grandes réalisations historiques du concept de l'Etat autonome et non-clérical à signe catholique (incarnée aussi, d'une autre manière, par la monarchie espagnole de la période 1875-1931). A étudier, également, le régime universitaire de l'Ontario (deux grandes universités laïques, avec collèges protestants et catholiques affiliés) qui me paraît excellent. Je ne suis pas certain, d'ailleurs, que la fondation d'une université à direction jésuite dans le Québec, dont le projet effraie tant mes amis de *C.L.*, *ne* signifierait pas un certain progrès du point de vue anti-intégriste. Fordham vaut tout de même infiniment mieux que la plupart des universités catholiques non-jésuites de l'Amérique du Nord. Ce n'est pas une détérioration, c'est plutôt une amélioration qui est loin, très loin en effet, de suffire. A la différence de *C.L.*, je crois que la question devrait être envisagée d'un point de vue intrinsèque, sans connexion avec l'attitude "sociale" des Pères Jésuites qui a eu le malheur de déplaire aux enthousiastes du syndicalisme ouvrier. De toute façon, c'est à partir des thèmes propres et primordiaux du catholicisme, donc sur le plan spirituel, qu'il me semble d'abord et surtout nécessaire d'envisager les problèmes que soulève la situation du catholicisme en face du monde moderne. Mais je préférerais dire du "monde" tout court; de l'existence "temporelle" de l'homme, avec ses thèmes et ses problèmes propres, dans la perspective de son dialogue avec l'appel surnaturel qui vise la destinée éternelle de l'âme.

L'ÉGLISE ET LE MONDE

Je ne puis que signaler, sans l'aborder ici, le troisième sujet: les réformes *intérieures* des attitudes catholiques fondamentales, qui devraient porter, non sur les relations de la Foi et de l'Eglise avec les incroyants et avec la société civile, mais sur des relations avec le monde, avec le mode d'être et surtout le mode de connaître et de penser "mondains" de l'homme. Là gît, à mon opinion, le véritable *noyau* des positions intégristes et anti-intégristes. L'antithèse se cristallise dans les conceptions respectives que nous nous faisons de la philosophie. Le catholicisme a-t-il besoin, oui ou non, d'une *"orthodoxie philosophique"* comme glacis protecteur de l'orthodoxie proprement dite et formellement statuée, l'orthodoxie théologique ou plutôt orthodoxie "en matière de Foi et de Morale"? Je réponds à la question par un NON net et tranchant. L'"orthodoxie philosophique", pseudo — ou mieux crypto-orthodoxie insinuée mais — évidemment — non formulée comme telle, représente une contradiction en soi, un état de guerre avec la philosophie authentique ("moderne" ou non: ce mot abusif ne correspond à aucune unité réelle dans l'immense ensemble d'idées, de méthodes et d'écoles philosophiques qu'il désigne), un étiolement systématique de la pensée dirigée à l'objet, et non en dernier lieu, l'imposition artificielle d'un état d'esprit extra-chrétien (surtout, athénien) à la conscience chrétienne, le sacralisant à rebours en le confondant avec la raison naturelle" de l'homme dont Aristote constituerait pour ainsi dire la "révélation" analogue à la révélation par Moïse, les prophètes et le Christ des vérités surnaturelles à croire. Entendons-nous: il ne s'agit pas de nier l'importance de la spéculation philosophique au point de vue religieux ni les retentissements qu'elle peut avoir sur la foi. Loin de moi, donc, de prétendre que l'Eglise ne devrait pas s'intéresser à la philosophie et devrait s'abstenir de toute ingérence sur le comportement des fidèles dans ce domaine; loin de moi la pensée de contester son droit à poser des barrières et à prononcer des admonitions. Ce que je combats, c'est toute prise de position ecclésiastique ou simplement catholique qui soit de nature à impliquer le concept, à invoquer seulement l'ombre, d'un "devoir" de quasi-orthodoxie philosophique. Précisons que si la Morale engage tout comme la Foi proprement dite l'orthodoxie dogmatique, l'*éthique* comme telle, discipline philosophique, ne l'engage pas plus que la philosophie de la nature ou l'épistémologie.

Or, la philosophie constitue le point nodal de la pensée, le foyer, le cadre de référence, la table d'harmonie des activités intellectuelles de l'homme dans leur ensemble. L'"orthodoxie philosophique" est-elle nécessaire pour le catholicisme? Non. Est-elle un moyen aptement choisi pour affermir la substance chrétienne dans l'âme des croyants? Pas davantage. La philosophie authen-

(suite à la page suivante)

LA GUERRE DE TROIE n'a pas lieu

Maurice Blain

N.D.L.R. L'hypothèse qu'expose ici Maurice Blain ne constitue évidemment qu'une provocation au débat, sur une question dont l'examen s'impose. Tous les lecteurs de "Cité libre" que le problème intéresse sont par les présentes invités à faire connaître leurs points de vue, ou bien à partir des positions de M.B., ou bien dans une perspective différente.

G. P.

VOUS vous rappelez Giraudoux? Ulysse et Hector affrontés, à une terrasse de Troie dominant la mer, qui devisent de la douceur de vivre et de la beauté des femmes pour conjurer la guerre. Que la noblesse, la ruse, l'audace et la fraternité des combattants réussiront presque à déjouer, jusqu'au hasard funeste de l'embarquement pour le Péloponèse.

Au plus fort d'un combat intellectuel dont l'enjeu réel peut être l'avenir de notre culture, la Société Radio-Canada, à son émission spéciale de TV consacrée aux problèmes universitaires, a convié les protagonistes à une table ronde d'information. Pour placer le débat sous le signe de l'objectivité, on avait rassemblé presque tout ce qu'il y a d'intelligence et de courage, d'expérience et de lucidité. Mais aussi de mesure et de dignité. Nous attendions un dialogue qui pouvait être capital; nous avons assisté à une belle performance académique. Les participants avaient été soigneusement isolés, mis hors d'état de provoquer un accident heureux. Il n'y a pas eu d'accident. La véritable confrontation n'a pas eu lieu. Nous n'aurons que la Commission d'enquête sur les problèmes de l'enseignement.

LA RÈGLE DU SILENCE

Depuis que les RR. PP. Jésuites avec leurs projets d'universités, ont ouvert le débat, nous assistons à une sorte d'obscure conjuration du silence pour éluder une des deux questions, fondamentales, que pose le problème universitaire.

Les laïques, pour éviter de soulever une querelle de nature religieuse et de semer la confusion dans un combat déjà passionné, ont joué à fond la stratégie de la Commission d'enquête qui se justifiait par elle-même.

Les clercs, parce qu'ils sentent confusément menacées leurs positions traditionnelles dans l'enseignement, invoquent le salut intellectuel de la nation.

D'instinct, clercs et laïques cèdent à une peur commune. Ils paraissent hésitants à affronter avec courage et lucidité, ou feignent de ne pas discerner, un double défi dans le problème universitaire actuel. On aura rarement entendu davantage que depuis quelques mois déclarations plus solennelles, éloges plus ronflants, invites plus intéressées sur la nécessité du laïcat d'une part, et les mérites du clergé enseignant d'autre part.

Tout se passe comme si notre société, peut-être à la veille d'explications décisives, continuait à secréter sa mythologie la plus tenace, celle de la sainte alliance du profane et du sacré, et à exploiter nos peurs collectives au moment même où apparait l'échéance d'une inévitable confrontation: celle où clercs et laïques se poseront ouvertement et loyalement la question de savoir si notre type de société ecclésiale est révolu.

Essayons de dissiper une illusion confortable. Le débat engendré par la question universitaire pose clairement, et avec force, pour qui ne consent pas à s'aveugler, un double problème:

LE PROBLÈME STRICTEMENT UNIVERSITAIRE

Le problème strictement académique, qu'on est maintenant convenu d'appeler la planification de l'enseignement. Après la démonstration décisive de l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal *L'Université dit NON aux Jésuites,* et le magistral discours en Chambre

---

Société unanime ...

(suite de la page précédente)

tique est-elle une exigence inéluctable de la dignité intellectuelle, de la vie intellectuelle même de l'homme? Oui. Son étouffement équivaut-il à une castration intellectuelle, une mutilation intolérable de l'homme? Sans conteste. Encore une fois, voilà la véritable pierre de touche en ce qui concerne la division entre intégrisme et anti-intégrisme.

Les problèmes qui s'y rattachent, y compris les plus élémentaires, je ne les ai donc point abordés. Il me semblerait d'ailleurs préférable que *C.L.* le fit elle-même, stimulée ou non par ces brèves remarques, et autant que possible, non sans intervention de personnes ecclésiastiques. Au cas où s'engagerait, un jour, une discussion sur ces problèmes-là dans les pages de *C.L.,* et qu'il me serait peut-être permis d'y prendre part, ce serait tant mieux pour moi; mais ce qui importe, c'est d'entrevoir la nécessité inéluctable d'accorder à ce thème l'attention qu'il mérite.

★

de M. Gérin-Lajoie, lors de l'introduction du Bill de la Commission d'enquête, personne ne peut plus contester la nécessité et l'urgence d'une réforme profonde et organique — institutionnelle, pédagogique et financière —, de tout notre système scolaire, selon un plan directeur qui en aménagerait la réalisation en plusieurs étapes.

Le mandat de la Commission est désormais clair, impérieux, lourd de conséquences. Ses conclusions pourraient jeter rien moins que les assises d'une grande charte institutionnelle de la culture française au Canada.

Pour être capitale, la tâche de planification de l'enseignement n'en demeure pas moins un objectif à court terme. Comment concevoir une réforme authentique et durable de notre système scolaire qui ne serait pas intimement lié et accordé à la nature de notre société religieuse, intellectuelle et politique? Et comment tenir pour valable une réforme fondée sur le conservatisme d'un rapport de forces entre l'Eglise et l'Etat aujourd'hui en voie d'éclatement? Le débat sur la question universitaire nous amène au coeur d'un second problème infiniment plus complexe:

LE PROBLÈME DE LA LAÏCITÉ OU DE LA NEUTRALITÉ CONFESSIONNELLE

Voilà la véritable question soulevée par les projets d'universités nouvelles. Et il faut déplorer que des consignes implicites de sérénité ou de modération inspirées par d'évidentes nécessités aient en fait uniquement contribué à créer un climat de méfiance et d'incompréhension à la faveur duquel beaucoup ont été tentés d'escamoter (dans la confusion) une crise plus grave.

On peut maintenant se demander qui, dans la querelle des Jésuites et de l'Université, cherchait à duper qui? Le fond du débat paraissait pourtant clair dès son origine. La Compagnie de Jésus cherchait à récupérer, pour son propre compte, et à consolider, pour celui de l'Eglise romaine, le fief traditionnel de l'enseignement privé que l'Eglise elle-même estime de plus en plus intenable. Fidèle à sa fonction de défendre l'unité et la coordination du système scolaire, l'Université ne pouvait que s'opposer, qui estime irréversible une tendance à la démocratisation et à la laïcisation de l'enseignement supérieur, directement compromise par une tentative de balkanisation.

On peut s'étonner aujourd'hui de la naïveté d'une telle conspiration du silence. Il suffisait, pour démystifier le débat, de s'interroger sur les quelques remises en question — fondamentales pour notre avenir — que l'intelligentsia québécoise rumine depuis dix ans; d'observer et de comprendre un phénomène de maturité constant dans toutes sociétés de type religieux, ici engagé depuis vingt-cinq ans, qui se traduit par une reconversion totale du rapport des pouvoirs réels entre l'Eglise et l'Etat.

Sans aucun ménagement formel, essayons de nous demander de quoi il s'agit, sinon de savoir:

1° Si notre foi religieuse est dissociable de notre humanisme, et les valeurs de notre catholicisme de nos concepts de culture française.

2° Si l'avenir intellectuel de la nation et le progrès des institutions qui forment l'assise et assurent l'épanouissement de notre culture doivent continuer à s'identifier à une forme de société dans laquelle le pouvoir civil et le pouvoir religieux sont sociologiquement coordonnés.

3° Si le rôle de suppléance de l'Eglise, dans presque toutes les fonctions intellectuelles que devrait exercer le pouvoir civil, n'est pas historiquement dépassé.

4° Si l'Eglise et l'Etat pourront convenir de l'évidente nécessité et des responsabilités d'une séparation réelle des juridictions de bien commun, spirituelle et temporelle.

5° Si l'état de notre démocratie politique a suffisamment évolué pour admettre l'égalité de certaines libertés civiles pour des minorités dissidentes, et pour passer du principe de la tolérance à l'établissement de la coexistence.

Sans doute, la Commission d'enquête n'a pas été commise à la tâche d'inventorier et de repenser notre société. Mais que demeurent posées de telles questions sur la nature et la forme du milieu humain où nous vivrons demain, voilà qui indique un ordre de préoccupations intellectuelles, une perspective sociologique et des conditions institutionnelles peut-être entièrement différentes pour notre société en évolution accélérée.

Hélas, il suffit encore d'avancer certaines notions comme celles de laïcité, non-confessionnalité, neutralité, pour voir aussitôt se lever d'augustes suspiscions, s'agiter certaines puissances de réaction et se dresser des fanatismes traditionnels. Mesure de notre idéalisme sectaire et de notre colonialisme intellectuel.

QUELQUES PROPOSITIONS DE SENS COMMUN

Dans toute société évoluée, la laïcité ou la neutralité confessionnelle de l'enseignement n'est pas un phénomène isolé; elle suppose accompli un certain progrès de la démocratie et découle naturellement du fonctionnement d'une cité politique consciente et respectueuse de son obligation de garantir et d'arbitrer les droits et devoirs d'une société, culturelle et religieuse, pluraliste.

Cette proposition, il faut en convenir, soulève quelques difficultés. Aux esprits prévenus, pro-

posons, quelques postulats simples, évidents, nécessaires.

1° Tout homme détient un droit absolu à la liberté intérieure de la foi ou de l'incroyance;

2° Tout citoyen doit pouvoir également exercer dans la société où il vit cette liberté civile fondamentale du fait religieux, non dans la tolérance mais dans le droit d'affirmer son option individuelle.

3° Tout citoyen doit pouvoir collectivement promouvoir l'édification, le progrès et l'épanouissement, aux plans temporel et spirituel, de toutes les institutions nécessaires à l'exercice du caractère confessionnel ou non-confessionnel de son option.

Dans une société idéale, culturellement ou religieusement unitaire, ces trois propositions n'ont aucun sens. Toute une époque du Moyen Age européen était incapable de concevoir une charte des libertés civiles. Cette charte n'est apparue qu'avec le pluralisme moderne, religieux, culturel, politique, coïncidant en fait avec l'avènement de la démocratie.

Or non seulement notre société n'a jamais été unitaire; elle a reconnu dès les commencements de son histoire politique ,le principe de la biculture et de la bi-confessionnalité et l'a consacré comme une donnée fondamentale de sa constitution pour ensuite l'appliquer dans toutes les institutions religieuses et scolaires; mais elle a depuis vingt-cinq ans évolué vers un nouveau pluralisme, beaucoup plus large et divers, qui a déjà fait éclater et notre humanisme et nos structures sociales traditionnelles jusqu'à l'intérieur même du catholicisme romain, jusque là sa composante la plus monolithique.

Le temps est révolu où l'on pouvait prédire la désacralisation ou l'industrialisation de notre société; celle-ci est déjà ouverte sur le monde, se diversifie, se différencie, s'individualise selon un schème qui va se traduire par un transfert à l'intérieur de la nation, et de plus en plus complexe, de nos difficultés historiques avec l'Autre. Paradoxe apparent de toute société en marche.

4° A l'intérieur du pluralisme, l'exercice par le citoyen de sa liberté religieuse suppose deux conditions essentielles à la paix sociale:

a) La séparation des pouvoirs, temporel et spirituel;

b) La neutralité de l'Etat civil, c'est à dire un processus de démocratie où la fonction de gardien et d'arbitre de cette liberté civile pourra s'exercer à part entière pour tous les citoyens, au-dessus de toutes les factions religieuses.

5° Cette fonction primordiale de la démocratie authentique, de sauvegarde et d'arbitrage, ne peut s'accomplir:

a) Sans la reconnaissance du principe de la laïcité ou de la non-confessionnalité dans les institutions politiques de la cité, considérées comme fondement des libertés civiles:

b) Sans l'instauration de la neutralité scolaire, c'est-à-dire d'un système d'enseignement public où l'Etat puisse assurer une égalité réelle de droits et d'obligations à tous les groupes qui composent la nation, sans discrimination culturelle ou religieuse.

DE L'ART DE DISTINGUER

Il faut se garder ici de concevoir trop étroitement les notions de laïcité, neutralité ou non-confessionnalité souvent associées à des formes variables d'intolérance, de fanatisme ou d'athéisme militant devant le fait religieux.

Dans la laïcité, le pouvoir civil sanctionne l'état de diversité d'une société dont il émane, et que le pluralisme exprime simultanément par le caractère multi-confessionnel et non-confessionnel des options individuelles et collectives. Il ne fait que reconnaître et respecter une donnée de fait, sans porter aucun jugement de valeur sur le contenu de ces options. Par la nature même de sa fonction qui consiste à veiller au bien commun temporel, l'Etat n'a aucune obligation devant le phénomène religieux, sinon celle de garantir l'exercice de ses formes particulières de liberté d'expression.

Par la neutralité ou la non-confessionnalité, (1) l'Etat assume une de ses premières et plus hautes responsabilités qui est de promouvoir le progrès intellectuel de la nation. Lui seul peut et doit être investi de la tâche d'enseigner le peuple, d'é-

---

(1) Pour supplément de clarté, il convient de préciser ici une position constante dans cette étude. Ces réflexions ne se proposent pas d'examiner les droits de l'Eglise dans la société civile, mais les droits et devoirs politiques de la démocratie en matière d'enseignement, compte tenu du fait religieux. Il me paraît ressortir de la nature même de la démocratie qu'elle doit être a-religieuse, mais reconnaître et respecter la liberté de foi ou d'incroyance comme un droit civil fondamental. **Ce qui comporte implicitement non un jugement de valeur sur la nature ou le contenu de la foi, mais une simple reconnaissance du fait religieux.**

Je n'établis aucune distinction réelle entre neutralité et non-confessionnalité. Sur le plan politique, neutralité ou non-confessionnalité ne se définissent pas en soi, ce qui est une absurdité, mais dans une relation réelle de l'Etat à la liberté religieuse.

Aussi suis-je amené à rejeter comme purement formelle et académique la distinction qu'ont consacrée entre les deux termes la pensée et la théologie traditionnelles.

difier les structures d'un système scolaire, d'harmoniser les divers degrés de l'enseignement, de garantir le financement et l'administration de ses institutions.

A cette responsabilité assumée, l'Etat doit adjoindre la liberté des citoyens, infiniment diverse, de confier à toute église le droit d'enseigner la foi. Mais l'exercice des biens communs particuliers, dans l'autonomie même du spirituel, demeurent soumis à l'administration du bien commun qui appartient à la démocratie politique.

N'est-ce pas la fonction même d'un Ministère de l'Instruction publique que cette administration? Dont l'absence en cette province qui se réclame si fort de l'humanisme occidental et se croit pénétré des plus vieilles traditions spirituelles françaises, donne la mesure de notre incurie intellectuelle... (La récente déclaration de M. Jean Lesage: "Jamais mon gouvernement n'acceptera un Ministère de l'Instruction publique...", pose pour lui un fâcheux dilemme. Ou il dit ce qu'il pense, et nous sommes en pleine réaction. Ou il dit le contraire, et nous sommes en pleine démagogie.)

Notre conception de la démocratie est encore bien étriquée, bien mal assurée qui fonde sa doctrine politique sur une tradition qui associe valeurs de culture française, valeurs de foi chrétienne et gouvernement de la cité.

LE DANGER DE LA DISSIDENCE

Un danger mortel guette l'avènement de la laïcité et de la neutralité scolaire, celui de la dissidence.

Certaines minorités religieuses de culture française, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du catholicisme, de même qu'une importante fraction agnostique rêvent d'instaurer, paralèllement au système public bi-confessionnel, un réseau privé ou semi-public d'enseignement.

Pour fonder leurs revendications, ils invoquent deux ordres d'arguments:

a) La législation scolaire actuelle qui consacre dans l'école "neutre" le droit à la dissidence;

b) La liberté civile de religion que peut démocratiquement exercer tout citoyen.

A partir de justifications légitimes en droit, mais parfaitement contradictoires si on les examine attentivement, il faut redouter qu'un système scolaire "neutre" de caractère privé se heurte à de très graves obstacles et nous entraîne aux pires conséquences:

Les dispositions législatives de la Loi de l'Instruction Publique ont conçu l'hypothèse de l'"école neutre" dans une condition extrême de dissidence et à titre exceptionnel. Il est pénible de présumer qu'une crainte de guerre religieuse a cédé au souci de justice sociale. Aussi l'institution de l'"école neutre", théoriquement accessible, est-elle, dans l'état actuel de notre législation, totalement, démunie des structures, de la représentation, des leviers administratifs et des ressources financières essentiels à son fonctionnement.

Deux obstacles surtout paraissent actuellement difficiles à surmonter. Le premier, d'ordre financier: en effet comment concilier la dispersion physique des "neutres" avec la nécessité d'une entité géographique limitée sur laquelle repose toute l'économie de la taxation scolaire; ce qui en fait conduit fatalement à la double imposition, démocratiquement irrecevable et économiquement ruineuse, sinon impraticable. Le second, d'ordre pédagogique: la juridiction de la loi de l'Instruction Publique s'arrête au degré primaire. Même pratiquée à un prix exorbitant, que signifierait une "école neutre" limitée au seul degré primaire, sans autre débouché, vers le secondaire et le supérieur, que le système bi-confessionnel?

Notre système scolaire a été conçu pour des groupes sociaux homogènes et de forte densité démographique et repose sur l'assise économique de la propriété privée. De tels caractères font peut-être la cohésion de ces structures, mais aussi son immobilisme, sa force de réaction et parfois son intolérance. Toute réforme du système devra forcément remettre en question une conception périmée de capitalisme auquel les églises se sont admirablement adaptées, et élaborer un esprit infiniment plus libéral et des structures infiniment plus souples qui devront, pour servir la paix et la justice sociales, emprunter à la fois au personnalisme intellectuel et au socialisme politique.

Même surmontés de si redoutables obstacles, l'institution de l'"école neutre", de caractère strictement privé ou de caractère public au sens de la loi, nous conduit inévitablement au régime de dissidence juridique et d'isolement, culturel et religieux, c'est-à-dire à l'injustice sociale et à l'intolérance religieuse.

Si la laïcité doit être reçue comme une condition de la démocratie intellectuelle et politique, et la neutralité de l'Etat comme indispensable à l'exercice de cette démocratie au niveau de l'enseignement, il apparait à l'évidence qu'un système scolaire d'exception, fondé sur le droit à la dissidence, nie le principe même de l'égalité des droits et des obligations en démocratie et consacre dans les institutions mêmes, une rupture entre majorités et minorités religieuses ou culturelles. Parce qu'il tend à pratiquer de fait une poli-

(suite à la page suivante)

CONFORMISME ET LIBERTÉ

Adèle Lauzon

UN des dirigeants du soulèvement hongrois de 1956, condamné à mort par contumace après avoir fait six ans et demi de prison pour activité politique, me racontait que si sa participation importante au soulèvement de Budapest lui avait facilité l'entrée au Canada, par contre quand il s'est agi d'obtenir un emploi, son casier judiciaire (politique) lui a attiré presque autant d'ennuis que s'il avait été un criminel de droit commun.

"J'ai fini par comprendre", dit-il. "A partir du moment où j'ai cessé de faire mention de mes années de prison et de la condamnation à mort, j'ai trouvé du travail facilement."

A première vue, la chose paraît invraisemblable. En 1956, la guerre froide était à son sommet, tous les Hongrois considérés comme des martyrs, et tous les combattants de Budapest comme des héros. Et voilà que dans ces conditions exceptionellement favorables, un homme auréolé de ses exploits dans la lutte contre le régime communiste hongrois voit étrangement son auréole se transformer en une sorte de stigmate honteux.

LE MYTHE DE LA LÉGALITÉ

C'est qu'il existe chez nous, — au Canada français et au Canada anglais, mais de façon différente —, un véritable mythe de la légalité. Un mythe social puissant, qui interdit instinctivement au bon citoyen de frayer avec l'homme qui a fait de la prison, quelles que soient les raisons qui l'y ont conduit, un mythe qui fait de la désobéissance aux lois un acte repréhensible, même si ces lois sont foncièrement mauvaises, un mythe qui est souvent plus souvent plus puissant que le sens démocratique, la charité chrétienne, l'anticommunisme, ou l'antifascisme. C'est ainsi que l'on fera preuve de la même intransigeance à l'égard du petit voleur à la tire que d'un caïd de la pègre, que tout en étant farouchement anticommuniste on n'en trouvera pas moins suspect un homme qui a fait de la prison dans les pays de l'Est.

Cette attitude tient en général chez les Anglo-Saxons à un respect sans borne de la loi, considérée comme l'expression d'une civilisation. Chez le Canadien français, il s'agirait plutôt de la fas-

---

La guerre de Troie ...
(suite de la page précédente)

tique d'apartheid déguisée et à isoler dans une ghetto une fraction de la cité en bloquant pour un avenir non prévisible toute chance de réforme profonde du système scolaire dans le sens de l'enseignement public.

Ne pourrions-nous pas nous épargner les fautes de notre nationalisme politique et empêcher que sur la question religieuse recommencent, à l'intérieur cette fois, les mêmes stériles expériences de l'isolement, du refus, de l'impuissance?

DU BON USAGE DE LA DÉMOCRATIE

Seul un système scolaire public et non-confessionnel à tous les degrés, dans lequel l'Etat pourra assurer le bien commun intellectuel de toute la nation, nous épargnera certaines crises inévitables.

Ayons le réalisme d'admettre que c'est dans cette direction qu'est déjà engagé, mais dans l'improvisation et avec une toute autre philosophie de la liberté, le processus de planification en cours.

Ces quelques observations nous font mesurer toute la distance qui sépare l'"école neutre" de nos lois et la neutralité d'un Etat civil qui se traduirait dans la non-confessionnalité. Elles nous font surtout mesurer que nos notions sur la liberté politique et le bon usage de la démocratie intellectuelle ont grand besoin d'être revisées, rajeunies, revalorisées, dans un domaine aussi capital que celui de l'éducation.

Il peut ici paraître que notre propos soit bien éloigné de la querelle universitaire et du mandat de la Commission d'enquête. La perspective politique de la laïcité et de la neutralité ne nous placerait-elle pas par hasard au coeur même de tout le débat, face au défi ultime que pose globalement à notre société la crise de l'enseignement?

Il faut craindre et espérer tout à la fois que les commissaires doivent poser à leurs travaux un inquiétant préalable; la cité intellectuelle de demain sera-t-elle laïque ou ne sera-t-elle pas?

★

cination exercée par l'autorité. Les formes varient selon certaines particularités nationales ou sociales, mais fondamentalement, cette méfiance systématique à l'égard des êtres qui ont subi les sanctions de la loi, c'est du conformisme. Il est d'ailleurs probable que les gens qui adoptent pareille attitude, orthodoxes démocrates convaincus chez nous, seraient des tout-à-fait orthodoxes et inoffensifs, s'ils vivaient sous un régime totalitaire. Chaque société a ses conformistes et ils se ressemblent tous.

On assimile souvent le conformisme à l'ordre et à la morale. Pourtant, les délinquents et les libertins en sont souvent gravement atteints, de même que ceux qui s'efforcent de se conformer aux normes de l'anti-conformisme.

LA PEUR

Il existe au fond de tout être humain une dose plus ou moins grande de peur contre laquelle il cherche à se protéger. Quand on n'a pas la force de s'attaquer aux racines de cette crainte, la meilleure façon de l'exorciser, c'est de se rapprocher des autres, de s'identifier à un groupe. En s'intégrant parfaitement à une société, ou à un milieu, en se conformant strictement à ses règles, on se protège contre la partie de soi-même qui pourrait être dangereuse et anti-sociale, et du même coup contre le danger de l'hostilité des autres. S'il existe un ennemi, il demeure à l'extérieur, et on l'affrontera non pas avec ses propres moyens, mais avec la force du bloc homogène dont on fait partie.

Ainsi, d'après les spécialiste, les jeunes qui font partie de *gangs* de rue ne sont pas poussés à la délinquence par un esprit non-conformiste ou par une témérité excessive. Ils sont au contraire malades de peur, et ils cherchent à se protéger en faisant partie d'une société miniature. Se sentant à tort ou à raison, rejetés par la société, ils en créent une à leur usage. Il s'agit ici bien sûr d'individus anormaux. Mais les personnes normales ne sont pas exemptes de ce genre de mécanisme.

Depuis toujours, les hommes ont eu tendance à se grouper, pour les commodités de la vie, mais aussi pour leur propre protection. Ils ont conçu des législations et mis sur pieds des organisations policières, parce que le seul empire de la raison ne suffit pas toujours à dominer les instincts dangereux, anti-sociaux, de l'individu.

Il est normal et indispensable qu'une société soit bien organisée et que ses lois soient respectées. Mais le sens social et la solidarité humaine peuvent se transformer en une caricature odieuse quand ils prennent un caractère d'absolu qui exige une conformité totale aux normes établies.

CONFORMISME DANGEREUX

Les effets de ce conformisme sont toujours mauvais. En URSS, par exemple, la société communiste s'est édifiée dans une atmosphère de crainte, le pays étant entouré d'ennemis. Il en résulta un raidissement du régime qui aboutit à la terreur policière, à un bureaucratisme funeste, à une sclérose de la littérature, des arts et de la pensée en général. L'isolement menaçant dans lequel nous maintenons aujourd'hui la Chine risque de produire des effets analogues dans ce pays. La nécessité de se protéger contre une menace extérieure engendre une très forte solidarité qui peut à la longue se changer en un conformisme néfaste.

C'est dans les régimes totalitaires de type fasciste que le conformisme trouve son application la plus monstrueuse, la plus dangereuse. Dans la société fasciste, ce conformisme ne survient pas comme une déformation du régime, il s'inscrit dans les fondements même du régime. Ce qui est plus grave, il est par sa nature un conformisme agressif.

Dans d'autres sociétés, l'individu cherche à s'identifier à la collectivité pour se protéger contre lui-même ou contre les dangers extérieurs; il s'appuie parfois sur cette bonne conscience collective pour commettre des actes répréhensibles; mais dans le monde fasciste, le citoyen peut donner libre cours à ses instincts les plus destructeurs avec la bénédiction d'un régime fondé sur une idéologie destructive. Si l'axiome "la fin justifie les moyens" attribué à tort ou à raison aux communistes est terrifiant, le culte de la violence pour la violence inculqué aux militants fascistes est cent fois pire. Si la suppression impitoyable des ennemis a illustré la Révolution française, la Révolution russe, ou à un degré moindre la Libération de la France en 1944 et de Cuba en 1958, les Nazis, eux, ne se sont pas contentés de pareilles vétilles. Non contents de se débarrasser de leurs ennemis, ils ont tué des millions de Juifs parce qu'ils étaient Juifs. Encore aujourd'hui, les nazis américains préconisent l'extermination de tous les adultes de race noire, sans oublier les Juifs, bien sûr. Evidemment, tous les régimes fascistes ne vont pas jusqu'à de telles extrémités, mais ils les portent en germe. Le fascisme réussit habituellement à s'instaurer et à survivre en s'appuyant sur l'obéissance aveugle des individus les plus faibles d'une nation. Il leur offre cette impression rassurante et exaltante d'être partie intégrante d'un groupe tout-puissant, supérieur, invulnérable.

NOTRE CONFORMISME

Nous vivons dans un régime libéral qui ne connaît ni les mises à mort ni les emprisonnements pour raisons politiques. Notre gouvernement n'est pas ce qu'on appelle un gouvernement fort. Nous sommes en général opposés au racisme, à l'impérialisme et au totalitarisme. Si nous avons certains principes généraux, nous ne possédons pas en tant que peuple d'idéologie à laquelle nous puissions nous identifier. Nous n'avons pas de colonies à préserver, même pas de drapeau à défendre. Mais nous avons nos conformismes. Ils ne sont pas catastrophiques, mais ils peuvent constituer un handicap sérieux à notre évolution.

Il existe chez nous aussi une tendance à s'identifier au plus fort. Les uns se raccrochent aux Etats-Unis, les autres à l'empire britannique, les autres à la communauté française. La religion est souvent, plus qu'une croyance profonde, une sécurité que l'on s'offre.

Le système d'éducation du Québec (je ne connais pas les autres) nous a inculqué la conviction qu'il est dangereux de porter des jugements indépendants. Nos manuels d'histoire nous ont enseigné que nos ancêtres étaient des êtres doués d'une extraordinaire perfection et que nous sommes comme eux détenteurs de *la* vérité, que nos institutions sont donc les meilleures au monde.

Très tôt nous apprenons à classer le monde en bons et en méchants; très tôt on nous enseigne les critères selon lesquels il faut juger de ce qui est bon et de ce qui est méchant. On nous dit qu'il faut se conduire pour s'installer dans la bonne catégorie. En général, c'est assez simple: il faut surtout éviter les tentations, fuir les *mauvais compagnons*, s'abstenir des *lectures dangereuses*. Quelles sont ces tentations, qui sont les mauvais compagnons et qu'est-ce qu'une mauvaise lecture? Cela reste souvent très vague. Mais ces mises en garde concernent les idées qui ne sont pas conformes aux nôtres, les gens qui ne sont pas comme tout le monde. Nous sommes éduqués en serre chaude et nous sortons de la couveuse avec l'impression que ce qui n'est pas comme nous en tant que groupe est dangereux, et aussi avec le sentiment qu'au fond de chacun de nous il y a quelque chose de mauvais, à quoi il ne faut pas penser, des instincts pervers contre lesquels il faut dresser toutes sortes de barricades.

C'est ainsi que beaucoup de gens passent leur vie enfermés dans une coquille, comme si tout en dehors de cette coquille protectrice n'était que poison et contamination.

Il arrive que des individus se rebellent contre ce conformisme, et dans leur tentative de secouer les chaînes, ils tombent dans un esclavage à rebours. Parce qu'ils ont souffert d'une société cléricale, puritaine, étroitement chauvine, ils deviennent anti-cléricaux à tort et à travers, libertins, même s'ils n'en n'ont pas envie, et finalement hostiles à leur propre peuple. Ils attrapent des *principes* aussi rigides que ceux qu'ils ont rejetés. Ce passage d'un dogmatisme à un autre est compréhensible, car il subsiste toujours au fond d'un être humain cette peur d'être ce qu'il est, ce besoin de se rassurer en se conformant à un idéal — même si cet idéal consiste à n'en pas avoir, en se conformant à un groupe même si ce groupe est anti-social.

La démocratie idéale serait celle où les citoyens pourraient respecter, sans être conformistes, des lois auxquelles ils se soumettraient librement; où ils seraient en mesure de tirer leurs principes politiques des événements plutôt que de chercher à tout prix à adapter les événements à des principes abstraits.

L'éducation est une condition première de la démocratie. Je n'entends pas ici uniquement l'enseignement, mais l'apprentissage de la liberté. Il faudrait que les enfants puissent reconnaître sans honte l'existence des instincts sexuels et savoir qu'il n'est point nécessaire de les supprimer pour les dominer, ni de s'abstenir de les dominer pour les conserver; qu'ils se rendent compte qu'ils peuvent éprouver des sentiments destructeurs sans être monstrueux et que ces sentiments peuvent être dominés sans que l'individu perdre ses moyens de défense. Il faudrait que les écoliers apprennent à connaître, sans les condamner ou les approuver à priori, les façons de vivre ou de penser des collectivités autres que la leur. Plus tard, ils seraient mieux en mesure de juger d'un régime politique selon ses mérites propres. Ils n'auraient plus ce besoin de rejeter une forme de gouvernement parce qu'elle incarne le diable, ou d'en choisir une autre parce qu'ils ont l'impression (sans trop savoir pourquoi) qu'elle représente ce qui est bien, ce qui est comme il faut, ce qui est rassurant.

Il est évident que les Canadiens ne sont pas une bande de primitifs, absolument incapables d'un choix rationnel. Mais il reste qu'à des degrés divers nous sommes handicapés par ce besoin de nous conformer à quelque chose de rassurant pour des raisons mystérieuses qui tiennent à une peur enfouie mais jamais vaincue. Paradoxalement, pour les mêmes raisons, certaines personnes adopteront systématiquement une attitude de casse-cou ou de disponibilité illimités. D'autres se cramponneront à des positions nihilistes et destructives.

Le plus difficile, c'est de n'avoir peur ni des idées, ni des hommes, ni de soi-même, mais de pouvoir choisir.

L'important, c'est de se débarrasser des mythes, d'apprendre à vivre en société sans être conformiste.

★

LES DEMI-MESURES

Alice Poznanska

IL est rare qu'un parti politique réalise ses promesses électorales, il est encore plus rare qu'il le fasse vite. Rien d'étonnant dès lors que la loi instituant l'assurance hospitalisation dans la Province de Québec fut une surprise agréable pour certains et fort pénible pour d'autres. Le gouvernement provincial semble cependant avoir été également soucieux de satisfaire les individus et les institutions, d'où plusieurs libéralités de la loi qui ont déjà exigé, d'ailleurs, des rajustements.

Tout d'abord il fallait éviter le reproche d'une politique de socialisation, donc laisser une liberté relative aux hôpitaux et garantir aux compagnies d'assurance un champ d'action qui, tout en devenant plus restreint, reste quand même valable. Ainsi, au début, les législateurs ont permis aux hôpitaux de fixer un taux pour les chambres privées et semi-privées en se contentant d'indiquer le montant minimum. Après quelques semaines, la nouvelle législation s'avérait déjà boiteuse et il a fallu établir des prix maximums afin de mettre un frein aux premiers abus.

D'une part il y a lieu de constater à regret qu'une loi aussi libérale ne peut pas fonctionner d'une manière satisfaisante, mais d'autre part il semble équitable d'indiquer que la faute n'incombe pas à un goût de lucre exagéré que manifesteraient en l'occurrence les hôpitaux. Quelques dates suffisent pour se rendre compte que ce qui peut réussir dans un vieux pays européen risque d'être difficilement applicable dans un pays en pleine évolution, comme le nôtre.

Prenons comme exemple quelques hôpitaux de Paris. L'hôpital Laennec fut fondé en 1625, sous le nom de l'Hospice des Incurables, l'hôpital de la Salpêtrière date de 1656 et ces deux institutions ne subirent que peu de transformations gardant, comme d'ailleurs la majorité des hôpitaux européens, surtout des salles publiques. Le confort en est banni, l'hygiène pas toujours respectée, mais on y est bien soigné à peu de frais. Pour la majorité des malades c'est l'essentiel, pour la minorité les portes des cliniques modernes et souvent très luxueuses sont ouvertes.

A Montréal, par contre, les hôpitaux sont infiniment plus neufs, Notre-Dame, par exemple, fut fondé en 1880, mais on y ajouta l'année dernière un pavillon; l'hôpital Maisonneuve date de 1954 et Sainte-Justine qui existe depuis 1907 a été transféré en 1957 dans un nouvel édifice ultramoderne.

Ceci veut dire essentiellement que si nous avons des hôpitaux mieux installés leur coût de construction n'est pas amorti et les prévisions concernant leurs frais généraux annuels sont difficilement calculables comparativement aux vieilles institutions immuables.

Jusqu'à maintenant il était possible de remplir les caisses vides d'une manière plus ou moins fantaisiste, soit grâce aux dons du public et aux fameuses campagnes de charité, soit grâce à des S.O.S. répétés lancés à la dernière extrémité au gouvernement provincial. Avec la nouvelle législation la situation change, le gouvernement provincial paiera d'une manière régulière suivant les stipulations de la loi et les campagnes de charité perdent désormais leur raison d'être. Cette évolution est trop brusque pour être vraiment réalisable dans l'immédiat.

Rien d'étonnant dès lors que les salles publiques risquent de se retrécir d'une façon surprenante au profit des chambres semi-privées, tandis que les anciennes chambres semi-privées monteront en grade et seront considérées probablement bientôt comme privées. Les termes restent extensibles dans certains contextes.

Il semble utile également de faire remarquer que du point de vue des malades la loi actuelle présente de nombreuses lacunes. Les pauvres, les déshérités, qui trouvaient autrefois un lit dans la salle publique, auront encore plus de difficultés que par le passé, à se faire admettre à l'hôpital. La loi stipule en effet:

"Chaque fois que l'état d'une personne assurée est tel qu'il nécessite son admission immédiate comme patient interne et qu'il n'y a pas de place dans une salle ordinaire, ou que son état est tel que dans son intérêt ou celui des autres patients, il est nécessaire de la loger dans une chambre privée ou semi-privée, et le ministre ne lui paie que le taux quotidien pour une salle ordinaire" (Page 9, par. 2) .

Il est parfaitement prévisible dès lors que des cas de cet ordre seront très rares et que de toute façon on prouvera à l'occasion que si le patient s'est avisé de mourir dans l'antichambre de l'hôpital, faute de soins, c'était à cause du manque de place dans les chambres semi-privées et privées. Depuis des années nos hôpitaux se déclarent financièrement incapables de faire la charité; pourquoi seraient-ils subitement en mesure de défrayer des frais additionnels et impossibles à calculer d'avance!

Les lits des salles ordinaires, relativement peu nombreuses, seront en outre et selon toute probabilité occupés également par ceux qui pour-

raient à la rigueur payer la différence entre la salle publique et la chambre semi-privée. Ce phénomène a été observé dans d'autres pays qui furent obligés par la suite d'introduire un règlement additionnel, permettant de contrôler les moyens financiers dont disposaient les malades, et des mesures draconiennes les forçant au besoin de payer le supplément qu'ils seraient en mesure de débourser.

A l'opposé, les riches et les très riches verront probablement les chambres privées se retrécir comme une peau de chagrin et leur prix monter avec quelques petits détails additionnels qu'on y ajoutera à l'occasion. La nouvelle loi précise en effet que le luxe n'est pas limité et comme sa définition dans le cas précis de chambre d'hôpital n'est pas encore clairement établie il est fort probable que le maximum de $7 et de $8 additionnels s'accroîtra à l'avenir. On paiera alors sans rechigner pour avoir l'accès à cette chambre privée ultra perfectionnée, étant donné que les autres ne seront que rarement libres.

Dans son contexte actuel, la loi profite cependant à la classe dite moyenne. Le petit fonctionnaire, l'employé de bureau chargé de famille nombreuse et même certains jeunes professionnels, ne seront plus obligés de s'endetter au delà de toute mesure pour pouvoir défrayer le coût d'une maladie. Le poids des assurances hospitalisation individuelles cessera également de grever lourdement leur budget. Ces assurances, en outre, répondaient fréquemment très mal aux besoins de l'intéressé qui souvent étudiait fort superficiellement les clauses restrictives insérées dans sa police. Attirés, en effet, par des taux légèrement plus bas d'un plan d'assurance, les assurés se trouvaient démunis dans le cas de la moindre complication exigeant des frais médicaux et hospitaliers additionnels.

En ce qui concerne le problème des honoraires des médecins, la question reste ouverte. Il semble que dans certains cas les taux montent en flèche effarouchée par le danger imminent d'une réglementation probable. "Dernière occasion de faire de l'argent" disent certains dont la sincérité garde un petit goût d'extrémisme de mauvais aloi. D'autant plus que le malade, comme chacun sait, est le meilleur consommateur du monde étant donné qu'il est totalement impuissant à s'abstenir de faire appel aux services du praticien. Dans ce secteur, cependant, il est encore plus malaisé de voter une loi libérale et vraiment efficace étant données les difficultés que présente l'évaluation de la grande variété de services qu'un médecin rend journellement à ses malades.

Les demi-mesures sont toujours dangereuses; il reste à savoir si certains libéraux n'ont pas voté sciemment une loi boiteuse pour pouvoir par la suite nationaliser purement et simplement les hôpitaux et établir le régime de la médecine d'Etat. Cette mesure jugée socialiste, et par le fait même fortement impopulaire dans notre province, perdra, en effet, beaucoup de ses adversaires quand elle sera appliquée après que la preuve sera faite; "qu'il est impossible de faire autrement". Il suffit que le gouvernement se laisse, en quelque sorte, forcer la main par les abus.

On peut objecter que le système marche très bien dans la province d'Ontario, par exemple, mais il serait urgent d'abord de vérifier s'il y est vraiment appliqué avec autant de succès. Feu le gouvernement de l'Union Nationale avait commencé une étude qui comprenait entre autre cet aspect de la question; il est difficile de prévoir quel aurait été son résultat. Par contre, il reste plus que probable qu'on aurait avancé infiniment plus lentement dans la nouvelle voie; mieux vaut en somme une loi incomplète, qui sera certainement améliorée avec le temps, que pas de loi du tout.



Avis à nos nouveaux abonnés

On peut trouver des articles d'un intérêt toujours actuel au sommaire de quelques vieux numéros de Cité libre dont nous pouvons disposer au prix de 0.50 l'exemplaire.

* no 8 nov. 1953 Remarques sur l'éducation secondaire et la culture canadienne-française — Marcel Rioux
* no 10 oct. 1954 Quelques apports positifs de notre littérature — Jeanne Lapointe
* no 13 nov. 1955 L'éducation populaire au Canada français — J.-Paul Lefebvre
* no 16 fév. 1957 Flagrance d'une injustice: l'école et les immigrants — J.-Marc Léger

On envoie son chèque, mandat ou argent à 1130 est, rue Lagauchetière ou 6612, rue Viau, Montréal.

FAITES VOS JEUX

Frères chrétiens d'Espagne

André Champagne

"A la prison de Carabanchel entre un nationaliste basque... On le met au cachot, on l'isole, peu de temps après son internement. La Garde civile le transfère à Madrid. Un transfert humiliant, menottes au poing, de prison en prison. C'est Noël. Les catholiques espagnols persécutent les catholiques basques. Alléluia!"

(Extrait d'un dossier sur l'Espagne)

LES rapports sont nombreux qui dénoncent l'imposture franquiste. Abaissement et humiliation de l'homme. Exploitation de la religion catholique au service de cet abaissement. Cela dure depuis près de vingt-cinq années. Si bien que nous y sommes habitués. C'est devenu une vieille affaire. Depuis ce temps, nous avons eu des scandales tout neufs: Budapest, les tortures en Algérie, le Thibet, le Cuba de monsieur Batista suivi du Cuba de monsieur Castro, et combien d'autres. Ces événements ont fait oublier l'Espagne, la dictature calme, silencieuse, décorée de dignité, mais implacable.

Des chrétiens emprisonnent d'autres chrétiens et ceux qui, avec eux, réclament de la justice et le droit de vivre: des socialistes, des communistes. De sinistres bourgeois pourchassent des militants d'action catholique, des syndicalistes, et avant tout des intellectuels, catholiques ou non. Au nom de l'ordre établi, de la sécurité de l'Etat et de l'intangible foi espagnole. On bafoue l'Evangile pour mieux sauvegarder des "valeurs essentielles".

• • •

On objecte: si vous attaquez la catholique Espagne, vous faites tort à l'Eglise. Pardon. La catholique Espagne, ce sont aussi ces militants que l'on emprisonne ou que l'on persécute, ces travailleurs dont les droits sont méprisés. Et aussi ces prêtres qui n'ont pas le droit de parler, qui souffrent pour les compromissions que des prélats tolèrent en leur nom. Et même parmi ces derniers, on en trouve qui n'en peuvent plus. Ce qui montre jusqu'à quel point la situation des chrétiens est douloureuse. Quand on sait qu'habituellement plusieurs ecclésiastiques en autorité ont une longue patience pour supporter les abus politico-catholiques.

• • •

"Mais pourquoi ne parlez-vous pas des chrétiens qui sont persécutés derrière le Rideau de fer?" On en parle aussi. Beaucoup ne font d'ailleurs que parler de cela. A lui seul le Révérend Père Ledit en parle plus que des dizaines d'autres. Mais l'injustice commise par des communistes n'efface pas celle commise par des chrétiens ou des pseudo-chrétiens à l'égard de leurs frères chrétiens ou des non-chrétiens sans défense. Les injustices de cette sorte s'additionnent, elles ne s'équilibrent pas. L'Evangile demande que l'on dénonce et combatte l'une autant que l'autre.

C'est même plus grave si celui qui emprisonne injustement, bafoue et torture se réclame de la foi chrétienne. Il humilie, prostitue celle-ci. Celui-là nuit à l'Eglise. L'autre, celui qui refuse l'imposture qui s'abrite derrière un visage religieux, c'est lui qui sert l'Eglise, car il est fidèle à l'Evangile.

• • •

Les catholiques ne peuvent taire ce qui se passe en Espagne. Pas plus que ce qui se passe en Chine communiste. Pas plus qu'ils ne sont obligés de canoniser les abus de la Chine capitaliste de Tsiang Kai-chek, sous prétexte que les missionnaires y avaient les coudées franches. Ce qui est injuste ou inhumain ou humiliant pour l'homme est un mal, peu importe qui se rend coupable de ce mal. Il n'est aucune pourriture que l'eau bénite peut désinfecter ou rendre odorante. A moins d'un miracle. Mais ses miracles, le Seigneur les fait en faveur des pauvres, des petits et des humiliés, pas contre eux.

★

Pierre Dansereau quitte une "petite" université

A.C.

CEUX qui connaissent Pierre Dansereau et encore mieux ceux qui connaissent les administrateurs de l'Université de Montréal n'ont pas besoin de preuves plus immédiates pour savoir où est la noblesse, la dignité et le bon droit dans le conflit qui a amené le doyen de la Faculté des Sciences à démissionner de son poste.

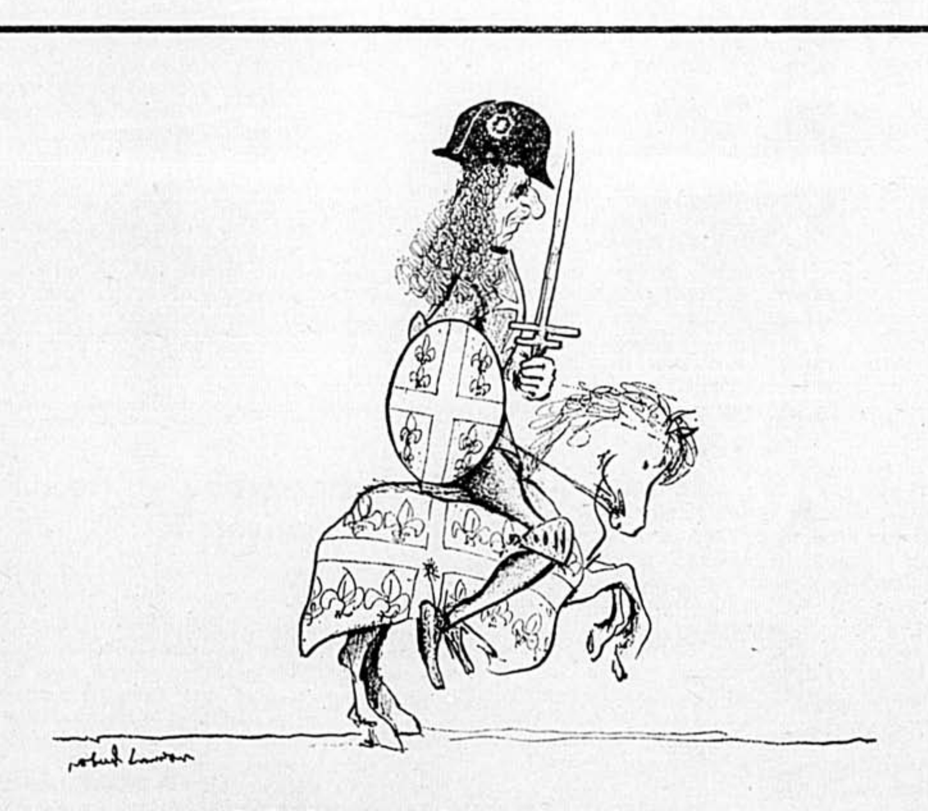
D'ailleurs si de telles preuves étaient nécessaires, le communiqué que l'administration a fourni à la presse y suffirait amplement. Il est difficile de décider ce qui y domine de la calomnie, de la mesquinerie ou de la bêtise.

L'événement y est systématiquement déformé pour présenter Pierre Dansereau comme un professeur sans doute brillant mais à qui surtout l'Université a donné beaucoup, beaucoup d'argent pour ses recherches personnelles et à qui elle a payé de nombreux voyages. De plus, elle a eu la générosité de ne pas le consulter sur l'organisation des études dans la faculté dont il était le doyen (vous comprenez? — en ne le consultant pas, on "facilitait à la fois ses recherches et ses déplacements"). Et le communiqué continue en laissant entendre que de toute façon il était inévitable qu'il quitte l'Université un jour ou l'autre (on énumère les postes qu'il a occupés, on s'étend sur ses voyages et sur le caractère international de sa carrière et pas une fois le mot démission n'est écrit).

Je ne ferai que mentionner en passant la déclaration que le communiqué attribue à Mgr le Recteur, à savoir que le départ de monsieur Dansereau pour le Jardin botanique de New-York constitue pour l'Université un grand honneur. André Laurendeau, dans *Le Devoir,* a fait à ce brillant commentaire le sort qu'il méritait.

Il faut ajouter pourtant que l'auteur du communiqué a eu un éclair de lucidité *in extremis.* Il commence en effet son dernier paragraphe dans les termes suivants: "Le monde scientifique international acquiert un homme qui..." Il l'acquiert, donc il ne l'avait pas tant que monsieur Dansereau était à l'Université de Montréal. En d'autres termes, l'auteur du communiqué trouve qu'il faut partir de l'Université si l'on veut appartenir au monde scientifique international. Vous avouerez qu'il y a là une admirable humilité, et tellement justifiée.

★



Ça doit être amusant de se prendre à la fois pour Jeanne-d'Arc, Louis XIV, Napoléon et De Gaulle...

Mystère de la parole par Anne Hébert (1)

Jeanne Lapointe

"It is a way which begins in despair..."
T.S. Eliot, **The Cocktail Party**

POEMES forme un diptyque et une antithèse qui a, pour premier panneau une réédition du *Tombeau des Rois* et, comme seconde tablette, les nouveaux poèmes de *Mystères de la Parole*.

On passe d'une oeuvre en noir et blanc: blanc calcaire des ossements calcinés, bois noir des châteaux d'ancêtres aux miroirs polis, mirages d'eau et de nuit, parcs figés pleins d'oiseaux morts — à une oeuvre où le blanc est magie de neige, où les étés sont criblés de couleur, où le vent, "rose pourpre", participe à l'alchimie du jour, faite de "pitiés bleues", d'"ombres mauves", de "vert contre le bleu", d'"ocre sur le pourpre", faisant épanouir le jour en un large pavot.

"Les couleurs et les sons nous visitèrent en masse et par petits groupes foudroyants..."

LOGIQUE AFFECTIVE

L'ensemble de l'oeuvre d'Anne Hébert suit une trajectoire affective d'une parfaite cohérence, depuis la vie sans parole de François, dans *Le Torrent,* jusqu'à l'ample parole d'aujourd'hui; depuis les tombeaux profonds et les chambres fermées du *Tombeau des Rois* et des *Chambres de Bois,* jusqu'à ces plages et ces aubes où atteindra Catherine, parmi les chants de coqs, et parmi l'éclat du Midi plein de fleurs, — éléments qui ressurgissent au coeur des nouveaux poèmes. François, le "dépossédé du monde", la fille maigre aux "songes bizarres et enfantins", l'enfant adolescente conduite vers les tombeaux des rois, Catherine, évadée des demeures augustes où l'on suffoque, enfin Eve, "grande fourmillière sous le mélèze, terre antique criblée d'amants... ventre premier...", Eve qui "retrouve l'ombre de la grâce (sa) face comme un soleil noir": ces êtres-symboles se sont relayés, le long de ce dur cheminement de taupe vers la lumière.

Alors des images de paix s'épanouissent:

"L'enfant à notre sein roucoule, l'homme sent le pain brûlé, et le milieu du jour se referme sur nous comme une eau sans couture.

"Eve, Eve, nous t'appelons du fond de cette paix soudaine comme si nous nous tenions sans peine sur l'appui de notre coeur justifié..."

AMPLIFICATION ET ENRACINEMENT

Ce personnage qui est allé s'amplifiant nous a fait passer du drame tout individuel du début vers le drame de l'amour-destructeur, puis de l'amour de plénitude, chez Catherine; aujourd'hui, l'oeuvre s'élargit aux dimensions de l'humanité: villes et pays entiers, perdus, puis sauvés. L'amour est charité. *Je* devient *nous*. La parole, le poème embrasse et exprime "...les frères les plus noirs... fronts bouclés où croupit le silence en toisons musquées..." et les prend en charge "...comme un coeur ténébreux de surcroît..." Cette résonance nouvelle, cette fraternelle coïncidence avec le *hic et nunc* est un élément de ce qu'on (2) a appelé la "grandeur" de cette oeuvre. Cet enracinement, dégagé de toute anecdote.

GESTES DE VIE, CONSCIENCE, REVENDICATION

Si l'on examine l'ordre des thèmes et des poèmes, dans *Mystère de la Parole,* on constate que tout ce qui exprime la rencontre avec la vie, avec le pain, avec la lumière, avec l'amour, précède ce qu'on pourrait appeler des poèmes de rébellion: *La sagesse m'a rompu les bras, La ville tuée, De grandes vertus brutes, Trop à l'étroit.* Dans cette démarche symbolique, les gestes de la vie et de l'amour ont précédé les actes de lucidité; la conscience n'est venue qu'après l'existence; et c'est ce qui donne aux paroles de revendication ce poids souverain:

"La sagesse m'a rompu les bras... (...)
"C'était une très vieille femme envieuse
"Pleine d'onction, de fiel et d'eau verte... (...)
"Elle m'a jeté ses douceurs à la face
"Désirant effacer mes traits... (...)
"Voulant y faire pousser son âme bénie comme une vigne
"Elle avait taillé sa place entre mes côtes... (...)
"J'ai arraché la sagesse de ma poitrine,
"Je l'ai mangée par les racines,
"Trouvée amère et crachée comme un noyau pourri... (...)
"En route, voici le jour... (...)
"Des chants de coqs trouent la nuit... (...)
"Des chemins durs s'ouvrent à perte de vue sans ombrage..."

---

(1) Dans **Poèmes** (Editions du Seuil, Paris 1960), Prix du Gouverneur général pour l'année 1961.

(2) Jean Ethier-Blais, dans **Le Devoir** du samedi 4 mars, 1961.

Dans ces beaux poèmes de revendication, le malheur des fausses sagesses s'étend à des villes entières,

> "...endormi(es) de force sans bruit...
> "On érigea le dogme et la morale, et la première saison s'allongea sans passion...
> "...c'était le jugement au comble de lui-même croissant sur nous, régnant à perte de vue... (...)
> "La fille cria qu'on l'avait trahie dès l'origine... (...)
> "Et découvrit son propre tendre visage éclatant parmi les larmes."

STANCE LARGE, EXACTITUDE DE LA SENSATION

Dans cette évolution, du thème de la solitude jusqu'à celui de "la vie remise en marche"', l'oeuvre n'a rien perdu de son intensité. La cruauté y devient véhémence. Les désespoirs les plus personnels se transfigurent en ardeur de protestation à la dimension de pays entiers. Le vers court du *Tombeau des Rois* disparait entièrement, pour laisser se développer une stance de parfois cinq ou six lignes. Aux arrêts, aux silences, aux ellipses, aux syncopes, succèdent un déroulement de vague apportant sa marée d'images liées en gerbes, surgissant les unes des autres, en une effusion d'algues et de palmes. D'un recueil à l'autre, telle image évolue nettement: l'eau n'est plus reflet, ni "lente pluie", dans *Mystère de la Parole*, elle se fait fleur de gel, éclat de neige, "blancheur étale".

La sensation, toujours si vivement et exactement perçue et dite, de façon si concrète, dès les premières oeuvres, garde sa stricte vérité sensible, sa force d'évocation authentique, comme dans ces images de nos printemps:

> "...Le gel s'ouvre les veines, et le coeur de la terre se dégage parmi les sources bousculées... (...)
> "Le printemps brûle le long des façades grises..."

L'HONNEUR DU POÈTE

Que, parmi le pauvre sédiment de bien des publications médiocres qui forment la plus grande partie de notre littérature, ait pu germer une oeuvre aussi exigente, à la fois somptueuse et austère, ce verbe sans hasards, d'une autorité sans égale, — ne pourrait-on voir là transposition et mûrissement, mais au plan de l'art, des éléments valables ou nobles, que recélait sans aucun doute une tradition janséniste en voie de disparition. C'est pourquoi cette oeuvre difficile, qui ne sera jamais de consommation courante, bien loin cependant d'appartenir à des chapelles littéraires, est peut-être, et en profondeur, — comme le fut Sibélius pour la Finlande ou l'hermétique James Joyce pour l'Irlande, — la plus personnelle expression du Canada dans le monde.

"Incarnation, nos dieux tremblent avec nous! La terre se fonde à nouveau, voici l'image habitable comme une ville et l'honneur du poète lui faisant face, sans aucune magie: dure passion."

★

"Rhum soda"

Pierre Vadeboncoeur

C'EST un événement littéraire, mais le public n'en saura rien parce que la critique ne s'y attendait pas et qu'aucun éditeur de livres ne s'en est mêlé: ce n'est pas un livre, ça n'a pas été lancé, ce n'est pas un roman. Ce n'est rien, sinon quelque chose de singulier, au sens premier de ce mot. On devrait saluer des apparitions irrégulières comme celle-ci. On salue bien le dernier recueil d'avant-garde, ou la suite tranquille de l'oeuvre de n'importe quel écrivain qui "produit"?

Un seul critique, que je sache, en a parlé; avec chaleur, du reste. Mais c'était à l'occasion d'une recension, elle-même régulière, des *Ecrits du Canada français*. L'attention des critiques est souvent aussi peu singulière que les oeuvres et, lorsque quelque chose n'est pas dans le courant, cela ne l'accroche pas. J'entends: le courant de l'édition, le courant des événements, tout autant que le courant littéraire.

Qui a noté, par exemple, l'article de Fernande Saint-Martin, sur l'aventure poétique, publié dans *Situations* de janvier 1959? Ou les fusains d'André Jasmin il y a un an? *Rhum soda* subit le même sort. Pourtant ce récit fait une petite révolution, une vraie cependant (par opposition à de plus voulues qui le sont moins). Il n'est pas dans le style fignolé, conscient, ou instrumental, dont la plupart des prosateurs se servent. L'humour, le goût des choses, passent naturellement dans l'écriture épistolaire et débridée dont il est fait.

C'est à peine si l'on peut parler de cette oeuvre, car on paraîtrait lui attribuer des intentions, un art poétique, dont elle n'a que faire. Elle est pleine de vie, et quant à savoir en quoi ce qu'elle nous raconte et la manière dont elle le fait diffèrent de nos façons moralisantes, complexées, nordiques, il faut laisser au lecteur le délice de le découvrir. Elle est pleine de surprises et de jeux. Si écrire est autre chose que savoir écrire, vivre, autre chose que le parti-pris de vivre, *Rhum soda* est peut-être notre première oeuvre, le premier fruit de notre nature — d'ailleurs cueilli aux Antilles.

---

(1) **Rhum soda**, récit de voyage de Réal Benoit, Ecrits du Canada français, no VIII.

★

EMPRUNTS

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Heureux les pauvres en esprit

Georges Corbeil

QUELQUES explications pour commencer sur cette rubrique nouvelle que nous mettons à l'essai. Il s'agit d'une revue des revues mais pas au sens habituel du terme. Nous n'avons pas l'intion de couvrir l'éventail des publications parallèles à *Cité libre*, mais plutôt de présenter avec de copieuses citations, et quelques commentaires, des textes publiés ailleurs et qui nous paraissent répondre aux préoccupations de nos lecteurs. Disons tout de suite que cette formule est celle suivie par A.Z. Serrand qui rédige la rubrique AZIMUTS dans la revue *Signes du Temps.* Nous avons comme ambition évidemment que tous les textes choisis soient d'actualité, mais il ne s'ensuit pas qu'il s'agira toujours d'articles publiés récemment.

Et, précisément, pour inaugurer la rubrique nous avons choisi un texte publié il y a douze ans. Il s'agit de considérations sur la pauvreté écrites par Francis Jeanson pour la neuvième livraison des Cahiers *Jeunesse de l'Eglise.* Dans les quelque quatorze pages de son article, Jeanson porte des jugements d'une particulière lucidité sur l'évolution des relations entre les pauvres et les possédants dans notre civilisation et en particulier sur la transformation de ces relations à notre époque.

LES PAUVRES À TRAVERS L'HISTOIRE

Pour Jeanson, si l'on étudie l'Histoire du point de vue des relations entre les pauvres et la société, le point tournant se situe à la naissance du syndicalisme, avec la prise de conscience par les pauvres de la qualité accidentelle et provisoire de la place inférieure qui leur est accordée par la société. Il y avait eu un premier essai de révolution avec le passage du Christ et son enseignement, mais l'Histoire prouve que ce ne fut qu'un faux départ.

"Dès son humble naissance, et poursuivant jusqu'à sa lamentable fin de criminel anonyme une existence errante vécue dans le plus total dénuement, le Christ va charger d'un sens plus lourd cette sourde angoisse que l'homme moyen ne peut se retenir d'éprouver devant n'importe quel "voyageur sans bagages": il va lui conférer une valeur positive et changer en vocation de pauvreté l'inquiétude que propage autour de lui le pauvre.

Mais les vocations — à la différence des sentiments qui les ont précédées, et au niveau desquels elles finissent par retomber — ne se transmettent point de génération à génération par les seules lois de l'hérédité ou du climat social. L'effort vers le dépouillement de la pauvreté se résorbe à nouveau en un trouble passif que l'homme subit en perdant le sens, parce qu'il a renoncé à en maintenir par lui-même l'orientation pratique. "Et le jeune homme s'en alla triste, car il avait de grands biens."

Et dans un parallèle aussi dur que juste, Jeanson montre que cet obstacle de la possession des biens joue un rôle aussi important dans l'attitude à l'égard des pauvres au Moyen-Age et à l'époque bourgeoise que dans le monde antique, que les bonnes oeuvres se ramènent essentiellement à l'hospitalité antique, les deux prenant leur source bien plus dans une inquiétude égoïste que dans l'amour du prochain.

"...le mendiant, lui, demeurait une pure énigme: peut-être n'était-il qu'un homme comme les autres, simplement plus misérable, et qu'on pouvait mépriser; mais s'il se trouvait qu'il fût dieu, alors il l'était tout à fait, et Zeus lui-même, on le savait bien n'eût point à l'occasion négligé cet obscur moyen de visiter ses peuplades terrestres. Mieux valait donc, à tout hasard, trembler à l'approche silencieuse du mendiant, lui proposer un escabeau, et s'enquérir de sa santé... Le pauvre en liberté, c'est une pointe vive au coeur de cette humanité grecque, d'esprit plus rationaliste que réfléchissant, plus classificateur que scientifique, aux yeux de qui la norme veut que l'on soit pauvre et donc esclave, ou libre mais évidemment riche: le pauvre en liberté échappe à ces catégories; en sa présence l'univers bascule — et se déchire l'artificielle logique dont on l'avait prématurément revêtu.

...

De l'esclavage gréco-romain au servage médiéval, l'idée de classification (l'une des formes de l'idée antique de la "mesure" — ce souci, dont parle Giraudoux, de "ne pas faire signe aux dieux") ne subit guère que des renforcements. C'est la ligne du "réalisme" aristotélicien qui l'emporte sur le souci de conversion et de dépassement propre aux Stoïciens et à Platon... La société féodale ne pouvait trouver de meilleure gardienne qu'une semblable philosophie, pour la sauvegarde de ses structures. Mais là encore le pauvre n'a point sa place assignée dans l'ordonnance de l'ensemble; il ne constitue pas une catégorie sociale. Aristote condamne l'existence des travailleurs libres; car c'est de deux choses l'une: ou bien l'on est esclave, ou bien l'on a droit au loisir... (l'on saisit) chez saint Thomas l'interférence entre cette vision aristotélicienne d'une société cloisonnée par "vocation naturelle", et l'inspiration évangélique d'une réconciliation des hommes par le renoncement commun à tous les biens terrestres. C'est M. Etienne Gilson, le grand interprète du thomisme, qui commente ainsi la pensée du docteur de l'Eglise: "Qu'on le veuille ou non, les riches occupent plus de place dans la société que les pauvres, les ressources dont ils disposent leur créent des devoirs et, ne serait-ce que pour ce qu'elle peut faire, la richesse est honorable. Honorons donc les riches, puisqu'il le faut, mais honorons en eux le pouvoir de faire le bien qu'ils représentent." (1)

---

(1) **Le Thomisme.** Vrin, Paris, 1942, pp. 426-27.

Ce sont bien, à coup sûr, les deux composantes de toutes pensée "bourgeoise" qui se trouvent ici indiquées: valorisation complaisante des différences de fait, et vertueuse bienveillance à l'égard de ceux-là mêmes qu'on maintien "déshérités", Ayant détruit les privilèges nobiliaires et conquis par la force leurs droits politiques, les roturiers possédants vont consacrer un nouveau privilège, celui de l'argent, une nouvelle **caste,** du type financier, et refuser toute initiative sociale à ceux qui ne peuvent justifier d'une fortune suffisante pour avoir le **droit** de se faire entendre. Une nouvelle structure sociale est acquise, à son tour considérée comme définitive par ceux qu'elle favorise. A l'intérieur d'un tel cadre, chacun dispose des mêmes droits — jusque et y compris celui de mourir de faim: mais la misère d'autrui y fournit encore un excellent terrain de manoeuvre pour les subtils ébats d'une conscience teintée de christianisme, et soucieuse de se découvrir compatissante. Bien des familles ont "leurs" nécessiteux, on organise des ventes de charité, on s'inscrit à des oeuvres de bienfaisance, on verse une obole à toutes les quêtes possibles — et toujours ces sacrifices, qu'ils soient minimes ou considérables, sont accomplis selon l'intention de soulager une misère **qu'on sait inéluctable.** Il y a les malheureux et il y a les autres: si l'on fait partie des autres, c'est évidemment un devoir de venir en aide aux malheureux qu'on rencontre pour les aider **à supporter leur malheur.**

Cette description impitoyable nous paraît essentiellement juste, même si elle est sommaire. Elle n'accorde pas une considération suffisante à des exceptions comme saint Vincent de Paul et tant d'autres apôtres chez qui la charité fut authentique parce que libérée de tout pharisaïsme, fondée dans une humilité vraie. Elle néglige aussi, à tort il nous semble, les démarches, les revendications chrétiennes qui ont contribué à élever notre civilisation jusqu'au seuil du syndicalisme. En effet, cela ne nous paraît pas une illusion apologétique de penser que l'explosion du syndicalisme, qui a délivré les pauvres, les classes déshéritées de la société, du sentiment que leur condition était une fatalité, de penser que cette libération a sa lointaine racine dans l'égalité des hommes à l'intérieur de l'amour de Dieu, message que l'Eglise n'a jamais abandonné.

LES ENCYCLIQUES, L'AVANT-GARDE ET LA PRUDENCE

Il n'en reste pas moins vrai que, comme l'exprime Jeanson, les implications temporelles de ce message ont longtemps été obscurcies et sans valeur d'urgence pour la hiérarchie cléricale comme pour les communautés chrétiennes, que l'une et les autres se sont fort compromises et continuent de collaborer sans beaucoup d'inquiétude, avec l'injustice systématique héritée de l'Antiquité, à tel point que le syndicalisme a trouvé un appui plus net dans une philosophie matérialiste que dans celle officiellement rattachée à la Parole où fonder son combat pour la justice et même qu'à chaque étape de ce combat il a affronté et continue d'affronter le silence réprobateur quand ce n'est pas l'opposition ouverte d'autorités les plus hautes dans la hiérarchie ecclésiastique. Je sais bien que les blâmes vont à ce qui est jugé erronné dans les revendications syndicales. Mais l'Histoire, je trouve, a fait la preuve que des choses qui paraissaient erronées au moment de leur apparition se sont avérées justes quand l'évolution de la conjoncture, comme on dit aujourd'hui, a permis de les voir mieux. Cela devrait enseigner un meilleur usage de la prudence à une théologie peut-être orgueilleuse.

On devrait, il me semble, cesser de nous présenter les encycliques comme des initiatives audacieuses, des contributions géniales et originales, qui font progresser le monde. Plutôt, elles sont la consécration de progrès déjà accomplis, au niveau des idées au moins. Celles sur le monde du travail m'en paraissent un exemple flagrant. J'ajouterai qu'il est d'ailleurs bien qu'il en soit ainsi dans un monde d'hommes libres. Ce qui l'est c'est que ceux qui répandent ces encycliques et qui s'en servent en faussent le rôle dans le sens que nous avons indiqué et prennent appui sur elles pour entraver les efforts des hommes qui, à l'avant-garde, préparent la matière des encycliques qui suivront. C'est ainsi qu'il est scandaleux que la montée du syndicalisme et le progrès de la justice sociale aient dû et doivent continuer à se faire contre l'opposition violente et souvent atrocement meurtrière des communautés chrétiennes (vg. la Commune en France, la grève de l'amiante chez nous).

Comme l'explique Jeanson, cette opposition part beaucoup moins d'un souci de justice et d'intégrité que de l'égoïsme rapace et de l'orgueil dépité.

ÉGOÏSME DES BOURGEOIS

Et comme, évidemment, on ne saurait "faire la charité" à un syndicat, la mauvaise conscience bourgeoise n'exige plus d'être apaisée par quelques sacrifices hebdomadaires: elle fait place à l'assurance brutale de l'homme qui, se sentant menacé dans ses biens, parvient d'autant mieux à les concevoir comme des droits sacrés, et se fait dès lors un devoir de défendre par n'importe quels moyens. De ce point de vue, toute tentative de compréhension sera tenue pour utopique ,tout geste de rapprochement condamné comme une sorte de lâcheté ou comme la marque d'une sensiblerie déplacée. L'attitude de contestation active adoptée par les travailleurs à l'égard des **institutions** sociales représente, aux yeux d'une bourgeoisie en état de **"légitime" défense,** la preuve de leur mauvaise volonté radicale et de leurs intentions criminelles. Ainsi se creuse un fossé toujours plus large — de part et d'autre duquel chacun des deux adversaires se retranche, cul-

tive son hostilité, et se laisse séduire à ne plus situer que dans le comportement de l'autre la justification de son propre comportement.

ORGUEIL DE L'HOMME DE LA CHARITÉ

Subjectivement, le pessimisme du "mendiant volontaire" (selon l'expression de Nietsche pour désigner le chrétien charitable) peut être compris comme l'expression d'une sorte de dépit amoureux, à l'égard d'une humanité qu'il avait voulu concevoir comme étant faite pour la charité, et d'emblée apte à vivre dans le dénuement.

...L'homme charitable se débat contre une mauvaise conscience perpétuelle — qu'il s'efforce de liquider soit dans le martyre soit dans un abstentionisme méprisant: car il ne peut ignorer qu'en s'engageant il engage le sort des hommes qu'il prétend secourir. Son choix est celui même de l'injustice, sa charité est adhésion à un monde injuste, complicité avec des valeurs humaines. Au regard des autres, son geste est gratuit, au sens où il exprime non point le souci fraternel de collaborer à une oeuvre humaine, mais le souci aristocratique de se donner à une destinée transcendante: ce qui revient à considérer la pauvreté non comme une situation devant être concrètement dépassée, mais comme une occasion favorable pour un dépassement idéal de soi-même. Aussi cette prétendue gratuité apparaît-elle sous-tendue par un égoïsme fondamental. L'homme de la Charité demeure seul avec lui-même, et ne peut ignorer, au plein de son abnégation, qu'il travaille pour soi: car la valeur spirituelle de l'acte négatif qu'il accomplit ne saurait "passer" de lui aux autres, elle reste sur lui comme un reproche — cependant que ceux qu'il a tenté de rejoindre, imperméables de par leur situation à la méditation de cette cause absolue, n'en retiennent qu'un encouragement à la soumission ou, par réaction, le motif d'une révolte mal orientée. En eux, alors, ou bien l'esprit se fait servile, ou bien c'est le refus de la servilité qui s'enchaine à son tour en se livrant au refus de l'esprit.

D'un autre point de vue, étroitement lié au précédent, l'homme de la Charité proclame par son choix qu'il vaut mieux être du côté des victimes que du côté des bourreaux, avec les esclaves qu'avec les maîtres. Mais cet espoir du Salut qu'il jette alors dans la balance pour compenser la Perte ainsi préconisée sur le plan terrestre, n'est qu'en lui seul susceptible de pénétrer le comportement quotidien d'une signification effectivement assumée et librement vécue. Car lui seul peut s'y donner activement, et non point ceux que leur situation condamne à n'y saisir qu'un pis-aller. Ce qui est pour lui libération authentique n'est pour les autres que consentement passif à leur servilité. Aucune "valeur" ne peut venir d'elle-même à celui qui demeure sur place: c'est en marchant, c'est en brisant ensemble les chaînes qui les entravent, que les hommes peuvent faire advenir dans le monde la liberté, source de toutes les valeurs — et se pénétrer eux-mêmes de cette liberté, dans la mesure où elle est exigée d'eux, en chacun de leur actes, par l'effort de création d'un monde humain.

Cette mentalité aristocratique qui gâte l'action de l'homme de la Charité, Jeanson en dénonce aussi la présence dans l'action du chef communiste.

ORGUEIL DU CHEF SYNDICAL

Le chef communiste a compris qu'on ne pouvait sauver les hommes un à un, en consacrant la situation inhumaine au sein de laquelle ils sont comme perdus pour eux-mêmes. Mais, soucieux d'efficacité, c'est en consacrant leur tendance à compter exclusivement sur des solutions extérieures, qu'il prétend les transformer eux-mêmes et les faire accéder à l'humain. S'il se joint à eux, au point d'y sacrifier souvent de la façon la plus totale son existence personnelle, c'est encore pour les guider plus que pour les entendre: c'est pour substituer à leurs aspirations concrètes, à leur prise de conscience progressive, à leur solidarité spontanément productrice d'idéal, une inspiration forgée pour eux mais sans eux, une connaissance rationelle, une discipline tactique appuyée sur une idéologie anonyme.

Jeanson adresse cette condamnation spécifiquement aux chefs communistes, pris qu'ils sont dans un système dont on connait la rigueur. Elle me paraît pourtant valide relativement pour tous les chefs syndicaux en ce que tous sont exposés par leur rôle même à ce danger d'aristocratisme. Et l'on n'a pas besoin d'être très renseignés sur la vie des syndicats chez nous pour savoir que certains ont succombé ou succombent encore aujourd'hui. Il est tellement plus facile de travailler à améliorer le sort de quelqu'un que de l'aider à le faire.

SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

A ce genre de sacrifice, charitable, mais qui reste aristocratique, Jeanson oppose la solidarité dont on trouve des exemples spontanés dans le monde ouvrier en particulier.

(Jeanson cite ici un témoignage d'ouvrier) "On ne leur parle pas de charité. Mais on les provoque au nom de la solidarité... Au nom de la solidarité, ils oeuvrent dans le gratuit... Je m'excuse, mais je suis un ouvrier, et dans le milieu où je vis, où je prends part à la lutte syndicale et sociale, la charité ne parle plus au coeur. C'est un souvenir qu'on évoque et qui rappelle une condition de vie situé dans un âge de l'humanité révolu... Combien sont plus chaudes pour ces coeurs simples — un peu rudes dans la vérité de leurs rapports — les folies de la solidarité. Tout de suite, c'est d'égal à égal que ça passe, que ça se communique, que ça circule... Mon milieu ouvrier ne comprend plus la signification de la charité. Elle est même suspectée d'asservissante... La solidarité, dans ces vies-là, ventile la conscience, débarrasse la mentalité des miasmes d'égoïsmes et d'isolement et prédispose à la vie de communauté... Elle ne se contente pas... de n'exprimer qu'un simple réflexe sociologique. Elle joue comme un facteur de transmutation des valeurs."

Or cette solidarité qui est un phénomène spontané dans le monde ouvrier, à cause de l'humilité naturelle de la condition ouvrière, Jeanson y voit, une généralisation admirable, la solution au problème de la pauvreté sous toutes ses formes. La seule façon juste de traiter avec les pauvres, c'est à partir de l'humilité, de la prise de conscience

de sa propre pauvreté et de l'égalité de tous dans la pauvreté.

CHAQUE HOMME EST UN PAUVRE

...cette impasse où nous sommes, peut-être est-elle due précisément à quelque fausse conception que nous nous faisons de la pauvreté. Le pauvre, sans doute, c'est bien toujours celui à qui il manque quelque chose sur le plan de l'**avoir;** cependant il ne s'agit là encore que d'un caractère très extérieur de sa situation: posséder ne saurait être une fin pour l'homme mais seulement un moyen, et ce qui manque au pauvre c'est toujours un **pouvoir faire,** une possibilité d'action. Ce qui lui manque c'est la liberté, c'est telle ou telle forme concrète de la liberté en tant qu'instrument de réalisation. Ce qui lui manque c'est la jouissance de soi, et celle-ci ne saurait être finalement en chaque homme que la libre possibilité de développer son action dans le monde où il vit. En d'autres termes, la pauvreté c'est toujours une aliénation.

A ce stade il est aisé de voir que chaque homme est un pauvre, bien qu'il s'efforce dans la plupart des cas de n'en point prendre conscience. C'est qu'en effet le phénomène de l'aliénation est un phénomène total, procédant à la fois d'une attitude adoptée par le sujet, et des conditions objectives de son existence. Si l'on ne tient compte que de celles-ci, toutes les tentatives que l'on engagera pour remédier au mal qui en résulte seront évidemment vouées à l'échec. Peu importe à ce titre que l'on fasse appel à l'espoir d'une justice éternelle promise dans un autre monde, ou bien à celui d'une plus équitable répartition des biens dans le monde actuel: dans tous les cas cet espoir que l'on suscite n'est, en fin de compte, qu'une autorisation donnée aux hommes d'ignorer leur propre part de responsabilité dans le mal dont ils souffrent. Et dans tous les cas, au nom de cette éventualité d'une rupture de leurs chaînes, c'est leur propre aptitude à s'enchaîner eux-mêmes qui se trouve alors renforcée. Autant dire que la lutte ou la simple patience demeureront parfaitement inefficaces, aussi longtemps qu'on ne sera point résolu à prendre en considération les deux faces de ce problème humain fondamental.

RECONNAÎTRE L'HUMAIN

Il y a une pauvreté de situation, pauvreté relative, circonstancielle. Mais, quelle qu'en soit la forme, elle n'est après tout que la manifestation d'une pauvreté de condition, d'une pauvreté absolue, ontologique. Toujours l'homme, dans le moindre de ses projets, cristallise autour de lui des circonstances susceptibles d'aliéner son pouvoir d'action; toujours des obstacles se dessinent sur sa route à mesure qu'il s'efforce d'avancer. Tout dépend alors de l'attitude qu'il adopte à l'égard de ces inévitables difficultés. Va-t-il s'en faire une excuse pour abandonner tour à tour chacun de ses projets? Va-t-il y voir un motif de révolte? Vat-il surtout s'imaginer que la solution du problème réside hors de lui, et s'en remettre à d'autres hommes aux événements ou à la Providence, du soin de transformer des conditions de vie qu'il estime incompatible avec ses droits naturels? Mais il n'y a pas, il ne saurait y avoir, de droits naturels. Le chrétien n'a droit à la béatitude à laquelle il aspire que dans la mesure où il lutte chaque jour pour que, dans ce monde même, des hommes puissent réaliser leur humanité au lieu d'être condamnés à la tenir pour une épreuve passagère. Le prolétaire n'a droit à une société juste que dans la mesure où, tout au long de ses efforts pour la construire, il se fait lui-même tel que la liberté dont il rêve devienne chaque jour davantage la sienne, et ne demeure point indéfiniment en face de lui comme une porte ouverte devant une prisonnier enchaîné. Pour que puisse advenir enfin l'indispensable reconnaissance de l'homme par l'homme, encore convient-il que chaque homme parvienne, à l'occasion même du combat qu'il engage autour de lui, à reconnaître en lui l'humain — et c'est-à-dire à répondre toujours plus efficacement de son propre pouvoir d'humanisation.

PAUVRETÉ, LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ

La prise de conscience est ici capitale. Il s'agit de ne point l'aveugler par des raisonnements, de ne point la neutraliser au profit de quelque espérance positive, de ne point la paralyser par une soumission qu'on tient pour provisoire et qu'on s'imagine héroïque, quand elle n'est au fond qu'une excuse pour une définitive démission. Ce n'est pas en s'efforçant de se la dissimuler que l'homme peut lutter valablement contre son essentielle pauvreté. Le plus pauvre est celui qui se croit riche. Il faut que la conscience des hommes, cessant de s'entretenir d'illusions, se saisisse enfin malheureuse — non point pour s'en désespérer, mais pour se ressaisir de façon authentique en renonçant une fois pour toutes aux faux prestiges et aux piètres excuses dont elle fait le fondement d'une reposante irresponsabilité. De ce repos fictif et toujours menacé à la réconciliation finale, le chemin n'est pas par avance tracé, l'accès à son terme n'en est point garanti, et il se peut bien que les hommes ne se résolvent jamais à accomplir le seul effort qu'ils ressentent comme leur essentielle vocation mais dont ils redoutent l'impitoyable et totale exigence. Même alors, ils ne feront que confirmer à travers leurs échecs la radicale impuissance de l'espèce humaine à obtenir son salut sur le plan d'un renoncement à sa propre réalisation, en tant qu'humanité véritable. L'homme ne peut accéder à rien d'humain si d'abord il ne se fait exister en tant qu'homme pour y parvenir. Et c'est ici, sans doute, que la parole de l'Evangile peut retrouver sa signification la plus authentique: "Heureux les pauvres en esprit", non pas tellement parce que le royaume du ciel leur appartient mais parce que, dépassant la conscience immédiate de telle ou telle pauvreté, ils se saisissent comme essentiellement dépourvus, et que du fond de ce total dénuement ils peuvent enfin puiser aux sources mêmes de la toute-puissante liberté: celle d'une conscience ne comptant que sur soi pour rencontrer, aimer et comprendre les autres consciences, et pour travailler avec elles à la difficile réalisation d'un monde où l'homme ne soit point à tout moment provoqué à renier sa vocation humaine.

-

Certains penseront qu'il y a de l'orgueil dans ce "...-ne comptant que sur soi". Je crois qu'ils se trompent. Il y a absence de grâce, oui; mais à part cela, uniquement de l'humilité et un amour pour le prochain plus profond que celui de bien des chrétiens.

★

ART ET ARCHITECTURE

D'un gigantisme au niveau des besoins (sic)

Guy Viau

J'AI affirmé ici même (janvier 1961) que le plan d'ensemble de la cité universitaire Laval souffrait de gigantisme (j'aurais pu dire d'acromégalie), qu'il était l'oeuvre d'un mégalomane (terme qui ne s'applique évidemment pas à la personne de son auteur, Edouard Fiset, mais au caractère de son travail professionnel). J'ai aussi reproché au même Edouard Fiset d'avoir *"défendu le projet de cet autre monument à la bêtise, le nouvel Hôtel-Dieu de Québec".*

Dans le dernier *Cité libre*, M. Fiset réplique: *"Si le plan (de la cité universitaire) rencontre les besoins des diverses fonctions, est-ce aux constructions qu'il faut affubler le terme de gigantisme" Mais que sont-elles sinon la résultante d'un programme basé sur des besoins et des fonctions précises, soigneusement établies par les autorités universitaires?" (...) "Que le plan d'ensemble ou les constructions ne soient pas une expression heureuse du programme, cela est une autre affaire où le libre jugement du critique peut s'exercer, mais de "gigantisme" il ne peut être question qu'au niveau des besoins."* Or, chacun sait que les besoins sont gigantesques. Donc, M. Fiset a la conscience tranquille. Quant à l'accusation, assez grave aussi, il me semble, concernant l'Hôtel-Dieu, M. Fiset préfère n'en pas souffler mot...

M. FISET DEVANT SES PAIRS

D'autre part, Guy Desbarats, au sujet du même article, me rappelle, entre autres choses, q ue *"pratiquer le secret professionnel n'est pas dire la même chose que solidarité professionnelle".* D'accord. Je voulais tout simplement suggérer qu'en notre province, par une étrange conception de la solidarité professionnelle, les architectes faisaient silence, pratiquaient le secret (qualifié ironiquement de professionnel) sur les aberrations architecturales commises par leurs confrères. Cette règle n'a souffert jusqu'ici que de très rares exceptions. Or, par une cruauté du sort et pour revenir à M. Fiset, la cité universitaire Laval a justement bénéficié d'une de ces exceptions. Dans Le Vieil Escholier (été, 1958), bulletin de liaison des Anciens de l'Université Laval, André Robitaille, architecte et urbaniste, professeur à l'Ecole d'Architecture de Québec et secrétaire de la Société des architectes du district de Québec, écrivait:

"La comparaison du tracé de notre campus avec les plans de cités universitaires contemporaines comme Mexico, Rio de Janeiro, Caracas, avec certaines universités américaines en voie de construction, comme Philadelphie, Golden Gate Baptist Theological Seminary, Temple University College ou l'Université de Buffalo, nous persuadent hors de toute doute que le plan de Laval s'inspire d'une "conception révolue de l'urbaniste". (...)

"Dans le Québec, on a bâti du faux roman, du faux gothique, du faux bizantin, et, enfin du Dom Bellot en série; pour compléter la liste, nous aurons du faux Versailles. Ce n'est pas seulement un manque singulier d'imagination que nous indiquons ici, c'est aussi une fausse représentation de la grande époque "classique" française: Le Nôtre, urbaniste de Versailles, n'aurait pas "commis" de tels défauts de composition." (...)

"Que l'on cherche le "monumental" j'en suis, mais que l'obsession de grandeur mène à une expression aussi vétuste et molasse, c'est inadmissible..." (...)

"A Laval, nous avons un pastiche d'une époque majestueuse et morte, ou rien n'est canadien, ni même Canadien français." (...ù

"L'on nous dit que ce plan est fonctionnel parce qu'il est réglé par le tracé des tuyaux. C'est comme si l'on bâtissait bêtement une maison autour d'un système de chauffage idéal et théorique! La vie universitaire a d'autres exigences! Et c'est justement parce que l'on n'a pas étudié le cas de "l'université à Sainte-Foy", que l'on arrive à cette absurdité de canalisations coûteuses qui risquent d'être désuètes dans peu de temps."

Suit une critique technique qui n'épargne aucun des aspects du plan et qui serait à citer en son entier.

UN SATISME INQUIÉTANT

Le plan d'ensemble de M. Fiset a aussi été condamné par un urbaniste-conseil, Jean Cimon. Dans le Vieil Escholier de novembre 1957, M. Cimon y consacre une étude très poussée dont je ne cite que ce passage: *"En ressuscitant cet urbanisme grandiose,* (celui de Versailles) *a-t-on voulu animer les fantômes et flatter une secrète envie — la nostalgie du Grand Siècle — de beaucoup*

de clercs et d'intellectuels québécois? Cette étrange nostalgie de la grandeur et du monumental — qui atteint son paroxisme avec la façade du Musée de la Province: un escalier impossible et des colonnes géantes qui ne soutiennent rien —, peut-elle s'expliquer par l'absence d'une personnalité collective ou par le statisme inquiétant de notre architecture?"

Je ne suis donc pas le seul à trouver que pour être heureuse, la réponse à des besoins gigantesques peut fort bien ne pas tomber dans le gigantisme et la mégalomanie. Ajoutons que le Pavillon du commerce et la Chapelle Universitaire, dont M. Fiset n'est pas responsable, ne font rien pour atténuer cette impression: ils sont pénibles à voir.

Pour en finir avec M. Fiset, n'est-il pas significatif qu'il doive prendre lui-même la défense de son oeuvre? Dans son remarquable article "*Pitié pour les Architectes*" ,Cité Libre, fé-vrier 1961), Claude Longpré rend compte de *"la situation alarmante qui finit par exaspérer tout le monde, y compris notre sympathique collègue, Guy Viau..."* Tandis que Guy Desbarats parle "*de ma juste colère*".

D'après ces quelques témoignages, serait-il présomptueux de penser que si les architectes rompaient soudainement le silence, ce ne serait peut-être pas pour faire l'apologie de l'oeuvre d'Edouard Fiset?

POST-SCRIPTUM

Je n'oublie pas, par ailleurs, que la lettre de Desbarats en est une de blâme à mon égard. Il me reproche de ne pas motiver mes appréciations en tenant compte de la complexité des problèmes qui se posent à l'architecte dans notre milieu. J'accepte le reproche et, à quelques restrictions près, j'adhère à sa définition de la critique. Faire comprendre, donner à voir est un rôle que la critique peut s'attribuer, même si là n'est pas sa principale raison d'être. Grâce à la compréhension du réalisateur, Jean-Maurice Laporte, j'ai déjà, à la télévision d'Etat, tenté timidement l'entreprise, avec une série de petits documentaires sur notre architecture. Les circonstances n'ont pas voulu que l'expérience se poursuive. Il faudrait que quelqu'un trouve le temps et les moyens de la reprendre... ★

Verwoerd



Le sépulcre blanchit

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

Quand la Comédie Française donne des leçons

Yerri Kempf

DANS la plupart des esprits, les mots "Comédie Française" évoquent des vieilles perruques, de l'emphase et beaucoup de poussière. Vénérable musée où s'agitent vainement des personnages désuets, voilà à quoi un vain peuple pense en parlant de la Maison de Molière. Le passage de la troupe de Comédiens Français au Théâtre Saint Denis aura pulvérisé cette image ridicule dès sa première représentation.

En effet, "Les fourberies de Scapin", mise en scène par Jacques Charron, habillées et décorées par Robert Hirsch sont un spectacle proprement révolutionnaire et qui a déconcerté, épaté, transporté à peu près tout le monde. Je dis à peu près, car il y a aussi ceux qui estiment qu'on n'a pas le droit de toucher aux traditions! Toujours est-il que traité dans un esprit résolument moderne — certains costumes ont une touche surréaliste — le texte de Molière retrouve une jeunesse, une désinvolture, une allégresse extraordinaire. J'ai songé à du Jean Sébastien Bach interprété par un orchestre de jazz ... Hirsch fouette les mots et ses camarades et leur impose un "swing" irrésistible: la farce saute par dessus la rampe avec des ruades de cabri. Et c'est l'enchantement.

Si Hirsch pousse son Scapin jusqu'aux limites de la marionnette — surtout dans l'étonnante scène où il arrache son pardon à Géronte — tous les interprètes renouvellent de fond en comble leur personnage, aussi le texte tricentenaire n'a pas une ride. Il faut ajouter que c'est là être fidèle à l'esprit de Molière. Cet esprit s'adresse à nous grâce à "L'Impromptu de Versailles" qui ouvrait la soirée. Je considère ce petit acte comme une des manifestation les plus géniales de l'art d'écrire! Ne nous permet-il pas en effet de voir vivre Molière sous nos yeux? De l'entendre nous parler avec une émotion que le temps ne parvient pas à refroidir? Le cinéma nous a habitué à conserver l'image des disparus et Camus a pu revivre pour les téléspectateurs par l'artifice de Premier Plan... Ce miracle, Molière l'avait réalisé il y a trois siècles simplement avec un peu d'encre, en écrivant son Impromptu... Et en même temps, il nous donne une leçon de mise en scène et nous enseigne la morale du théâtre. Je répète que je trouve cela merveilleux. Si merveilleux que chaque fois qu'il m'arrive d'assister à une représentation de la pièce, je suis désappointé de ne pas voir paraître le Roi-Soleil en chair et en os... avant la tombée du rideau.

Malheureusement la dernière apparition de l'Illustre Maison — la plus attendue, puisqu'il s'agissait du Dindon — a effacé en trois interminables heures tout le bien qu'avait produit l'éblouissante première soirée. Dans une distribution abracadabrante, où surnageaient bien sûr quelques talents (Charron, Hirsch, Boudet) la Comédie Française a transformé le vaudeville de Feydeau en enterrement de première classe. On me dit que la plupart des comédiens interprétaient leur rôle pour la première fois... Mais les costumes et les décors, eux, étaient bien ceux que Mme Suzanne Lalique avait créés pour la reprise de 1951. Je dois dire qu'au cours de ma carrière de spectateur, j'ai rarement vu quelque chose de plus laid que le dernier acte: j'étais atterré! Et content que certains spectateurs ne soient pas revenus après le second entr'acte. "Au moins, n'auront-ils pas vu ça!" me disais-je. D'autant plus que je me souvenais du mot de l'un des responsables de la tournée: "Si nous n'avons pas voulu jouer le Dindon plusieurs fois à Montréal, c'est pour ne pas donner de leçon à nos camarades du TNM!" Merci pour la leçon.

DES PAVÉS ET DES CHOUTES

Le répéterai-je assez: la mise en scène commence au moment de la distribution. Une fois que les répétitions débutent, les jeux sont faits. Ou presque. On aura pu vérifier le bien-fondé de mon dogme en comparant les deux spectacles, présentés à 48 heures d'intervalle, au Théâtre Stella et au Théâtre-Club. Comme il s'agit de comédies du même genre — le Boulevard, en l'occurence — la démonstration est d'autant plus convaincante. Pour ce théâtre léger, il faut des acteurs légers. Légers et rapides. Et élégants. Or si M. François Cartier a su s'entourer de comédiens de cette catégorie, M. Jacques Létourneau par contre a eu la main moins heureuse et, assistant aux ébats des successeurs de Jacqueline Gauthier, Bernard Blier, Jane Marken que j'avais vus lors de la création de la pièce d'André Roussin, je n'ai pu m'empêcher de penser à ces gens qui, pour noyer leur chat, enferment celui-ci dans un sac, préalablement garni de gros pavés... Telle qu'elle est présentée au Théâtre-Club, la comédie "Le mari, la femme et la mort" s'enfonce... Pour prendre un exemple précis, il y a dans les deux spectacles un rôle secondaire à peu près de même importance. Dans les "Choutes", ce rôle est tenu par Mme Juliette Béliveau. Eh bien, c'est elle qui domine toute la distribution du Rideau Vert, tellement son extraordinaire talent fait merveille et transforme son personnage en pôle d'attraction de la pièce. Au Théâtre-Club, nous avons affaire à Mme Germaine Giroux. Enfin le pavé... Et comme les autres interprètes ne parviennent que par moment à trouver le ton indispensable, Roussin fait moins rire que ses confrères Barillet et Grédy, auteurs des Choutes. J'ajoute à cela, que notre roi du Boulevard a poussé dans "Le mari, la femme et la mort" une pointe vers l'humour noir qui exigeait d'autant plus de fantaisie de la part des interprètes pour ne pas devenir un "Malentendu"! Beaucoup plus superficiels, accrochés aux conventions comme à des bouées, les personnages de la comédie du Stella, emportent cependant l'adhésion joyeuse du public, à cause de l'excellence de la troupe du Rideau Vert. J'ai cité plus haut la perfection du jeu de Mme Béliveau, Lise Lasalle n'est pas moins étourdissante. Je l'avais pourtant déjà trouvée parfaite la dernière fois: elle est encore meilleure que dans son nouveau rôle et le mot "choute" aurait pu être inventé rien que pour elle.

UN BAL À FONDS PERDUS

A la fin de sa "première" du "Bal des Voleurs" au Théâtre Gésu Jacques Zouvi était désespéré. Rien n'avait marché comme il aurait voulu que ça marche. Un détail entre mille: les costumes arrivaient en cours de représentation, certains trop tard... On imagine l'état des nerfs des comédiens dont une bonne partie affrontait pour la première fois les feux de la rampe. Or malgré ces handicaps, j'ai été frappé par l'air frais que notre jeune metteur en scène a réussi à introduire dans les personnages en baudruche d'Anouilh. Cette pièce, qui m'avait semblé démodée lors d'une reprise parisienne, a retrouvé grâce aux inventions de Zouvi une sorte de nouvelle jeunesse, un peu comme si on l'avait plongée dans une fontaine de Jouvence. J'ai découvert un Jean Anouilh débordant de fantaisie, de joie de vivre, d'humour complice. Et c'est au style de l'ensemble qu'il faut attribuer cette réussite, beaucoup plus qu'à des performances individuelles. Je tiens cependant à noter l'irrésistible composition de Jean Louis Paris qui n'a pas souvent l'occasion de déployer autant de facettes de son talent. J'ai appris par la suite que financièrement l'aventure s'est soldée par une déconfiture, ce qui prouve, s'il était nécessaire, que la formule "Egrégore", tant critiquée par certains, est la seule qui permette aux expériences de cet ordre de se dérouler dans de bonnes conditions.

RENAISSANCE DU MUSIC-HALL

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots au sujet de la renaissance du music-hall de qualité à Montréal. Amorcée il y a plus d'un an par les Bozos, cette renaissance semble maintenant s'imposer et prendre des proportions dignes d'une ville qui se flatte de mériter le nom de métropole. Ainsi au Café St-Jacques, entourée de Jean Dalmain et de Pierre Thériault, Monique Leyrac passe d'Yvette Guilbert à Mistinguett avec cette autorité si personnelle, cet abattage de grand style qui m'enchantent. Par ailleurs le cinéma Elysée, sous l'impulsion du Dr Ostiguy et de son secrétaire Patrick Straram, a transformé son hall en cabaret d'avant-garde: Le Chat Noir. Et les artistes qui s'y succèdent de fin de semaine en fin de semaine trouvent là un public de choix, auquel ils présentent un répertoire de choix. La Comédie Canadienne enfin, poursuivant son effort en faveur d'un music-hall populaire, a présenté cette fois Gilbert Bécaud. Emballant le public, il s'est révélé un maître pour les gens du métier. Son aisance lui permet même de chanter le dos tourné à la salle! Mais la révélation de ce spectacle aura été une jeune femme frêle, vibrante, à la voix tour à tour pathétique et heureuse, aux gestes de Tanagra chimérique... Dès qu'elle a paru, le public a senti qu'une nouvelle idole lui était née: Pauline Julien.

• • • • • • CINÉMA • • • • • •

Le septième sceau

Claude Fournier

Un cinéma de Montréal s'est décidé à présenter les films d'Ingmar Bergman. L'Elysée (un étage au-dessus du Chat Noir) échelonnera la projection des oeuvres du réalisateur suédois au cours de la saison. Il était grand temps puisqu'on affirme à Paris et New-York que la carrière de Bergman tire à sa fin. Quatre ans après la présentation du **Septième Sceau,** en France, Bergman se retrouve un peu comme son compatriote, Ingemar Johanson. Il a perdu le championnat mondial de la cote du cinéma. C'est à l'intention de ceux qui ne parcourent pas les grandes capitales du monde — les cinéphiles sédentaires, quoi! — que j'ai résolu de reconstituer les principales étapes de cette défaite spectaculaire. Comme dirait **Le Devoir:** le film de la défaite. Je ne crois pas cette reconstitution inutile car il serait malheureux qu'on ne réalise pas en voyant les Bergman qu'on a déjà une vague de retard. Une appréciation qui ne tient pas compte de la vague est inadéquate quelque soit le plaisir ou l'ennui provoqué par un film!

Bergman est monté dans l'arène du cinéma mondial après un long et obscur entrainement dans les studios suédois. Dès ses combats importants: **Le Sourire, La Nuit des Forains, Le Septième Sceau,** il remporta des victoires éclatantes. Il frappait du drame et de la comédie avec beaucoup d'aisance, jouissant en outre d'un crochet psychologique que lui eut envié Freud. Il n'en fallait pas davantage pour conquérir le public, surtout à une époque où les bons poids-lourds étaient rares. Chaque combat de Bergman devenait — selon les critiques — un chef-d'oeuvre plus grand que le précédent. **Les Fraises Sauvages** et **Le Magicien** vinrent confirmer le génie de cet athlète du septième art. Mais non contents de lancer Bergman dans les combats importants, les distributeurs le produisaient aussi dans des exhibitions ennuyeuses comme **La Leçon d'amour.** Ils ont précipité sa fin. Habitué de voir l'idole à son meilleur, le public s'est fatigué. On ne sait pas encore si la réputation de Bergman était surfaite ou si le public a cessé de s'emballer de voir les mêmes coups portés à peu près de la même façon. Toujours est-il qu'avec **La Source,** Bergman vient de subir à Paris son premier K.O. technique. Entre-temps, d'autres poids-lourds sont arrivés que l'on nomme Resnais ou Antonioni.

Bergman regagnera-t-il son championnat mondial? Il est permis d'en douter. Surtout parce qu'au cinéma, comme à la boxe, un champion mondial dure de moins en moins longtemps. La nouvelle vague sera sans doute à Antonioni dont **L'Aventura et La Nuit** font courir tous les cinéphiles. Je souhaite de voir ces films à Montréal au plus tôt, même s'ils doivent se défendre d'une main seulement tandis que la censure leur retiendra l'autre. En tous cas, ceux qui iront voir les Bergman avec l'impression d'assister à un combat pour le championnat mondial auront été prévenus. Bergman a glissé dans le classement.

Bergman

Réal Benoit

"En attendant... je continue à chercher. Ne faut-il pas chercher sans cesse?" Ainsi Ingmar Bergman termine-t-il une interview accordée à un journaliste. Nous pourrions écrire aussi bien: ainsi Bergman commence-t-il et termine-t-il tous ses films.

Avec **Le Septième Sceau,** Bergman ne fait pas exception à la règle. Et ici les points d'interrogation sur la Mort, la Foi, sur l'utilité de la Vie sont-ils posés avec plus de force, avec plus d'angoisse parce que posés, trans-posés, dans un monde d'autrefois, ce qui leur confère, à mon sens, une valeur d'abstraction, de spéculation éternelles.

Cependant ce recul dans le temps ne fige pas les personnages dans une fresque académique. Les protagonistes sont de chair et, malgré tout, très près de nous, avec cette même soif de vivre et d'aimer que la nôtre.

Bergman pose ses questions tout le long du film dans une suite d'incidents où nous retrouvons maints décors, maints gestes qui lui sont chers: la mer, la forêt, les comédiens ambulants, les masques, la sorcellerie, incidents reliés par les phases d'une partie d'échec que joue le Chevalier Antonius Block avec la Mort.

La Mort gagnera bien sûr, non avant que Block ait, une dernière fois, posé la question suprême: et après... mais la Mort n'en sait pas plus que lui, elle lui dit: mais tu poseras donc des questions jusqu'à la fin... La mort gagne et emporte d'un seul coup, avec elle, les compagnons de Block, tous sauf celui, pur, innocent, le comédien, le Poète, qui a des visions et qui CROIT. Parce qu'il croit à ses visions, il pressentira le danger représenté par la Mort qu'il voit, jouant aux échecs avec le Chevalier, et il fuira et il vivra. Seuls les poètes seront-ils sauvés... peut-être! Ce seront alors, parmi les poètes, ceux qui aiment, ceux qui vont de par le monde, les mains vides, avec pour seules armes leur dévouement, leur tendresse, leurs faiblesses aussi. Toutes les scènes où le comédien — poète tient l'écran, jouant avec son enfant, faisant la cour à sa femme, sont auréolées d'une poésie et d'une lumière toutes spéciales.

La beauté plastique des images chez Bergman n'est jamais gratuite. Elle sert les personnages, que ce soit pour les durcir ou les embellir. Même les images les plus violentes ont une résonance poétique et une force d'envoûtement qu'on ne retrouve, à ce degré, que dans les films suédois des grandes époques.

On peut écrire, je m'en rends bien compte, mille balourdises sur **Le Septième Sceau.** Ce n'est pas un film facile. Ce que je voudrais dire sans risque de me tromper ou de passer à côté des messages que bien d'autres auront saisis, c'est ceci: **Le Septième Sceau** est un film extrêmement prenant, c'est un film troublant, c'est un film à voir deux fois plutôt qu'une.

* * *

Depuis quinze ans au moins que les gens de cinéma, — ceux qui en font et ceux qui en mangent, — se disent: tu arrives de New-York, as-tu vu des films? Eh bien j'en arrive et voici ce que j'ai vu:

A Bout de Souffle, de Jean-Luc Godard. Fait avec rien et des bouts de phrase d'un naturel inoui. A côté de ça **Le Bel Age** et **La Morte Saison des Amours** sont des essais littéraires, vides et clinquants.

La Vérité (pas encore à l'affiche): le procès d'un procès. Clouzot veut en remontrer aux jeunes de la N.V. et il est bien prêt de réussir. B.B. bouleversante.

La Source, de Bergman, cruel, dur, très beau.

Rêves de Femmes, de Bergman, ou l'amour bafoué.

Jamais le Dimanche, une "grecquerie" de Dassin. Mercouri crève l'écran, la musique crève les hauts-parleurs, Dassin-interprète gâte une partie du film.

Le Passage du Rhin (pas encore à l'affiche): un Cayatte de trente minutes trop long, tournant au mélo malgré Charles Aznavour, charmant, gentil, en prisonnier de guerre chez les Allemands.

L'Ours, fantaisie d'Edmond Séchant. Très jolies couleurs, un Francis Blanche toujours aussi "marrant" et un ours qui aura sûrement son B.A.

Ce n'est pas tout... mais c'est assez pour ce mois-ci.

The facts of life

ou les liaisons ennuyeuses

Pierre Juneau

DANS l'imagination hollywoodienne, la banlieue et le supermarket auront bientôt remplacé la poussée vers l'ouest, la ruée vers l'or et la bagarre de saloon.

Ainsi, les images de FACTS OF LIFE relèvent de ce qu'on pourrait nommer le néo-réalisme suburbain de la petite bourgeoisie américaine: le Rotary club, les réunions du "parent-teacher association", les motels, les troupes de louveteaux et les drive-ins. C'est dans ce décor que Lucille Ball et Bob Hope, mariés de part et d'autre, découvrent l'attrait du fruit mûr défendu. Mais leurs amours illicites se heurtent aussitôt à toutes les difficultés mesquines que l'imagination romanesque a coutume de réserver aux amours légitimes. Et les amants déconfits déploient pour rallier la convention conjugale plus de hâte et d'ingéniosité qu'il n'en avait fallu pour en sortir.

Le film est proprement fait, et sans prétention. Le budget est sans doute aussi modeste, ce qui explique sans doute pourquoi le producteur n'a pu se payer les meilleurs gags de Bob Hope. Lucile Ball demeure la sympathique idiote que l'on connaît.

Tunes of glory

Jean Paré

Production britannique, réalisée par Ronald Neame, en Technicolor. Principaux interprètes: Alec Guinness (Major Jock Sinclair), John Mills (Colonel Barrow) et Dennis Price (Charlie).

Devant cette oeuvre pitoyablement soignée, ce travail aussi honnête qu'inutile, cette étude exclusivement littéraire d'un conflit d'autorité et de caractère entre deux officiers, le critique se tire d'affaire en disant qu'il s'agit d'un "film d'acteurs". Mais un film d'acteurs, et qui n'est que cela, est-ce encore du cinéma? Le défaut de ce film qui ne démarre jamais, tout irréprochable qu'il soit, c'est, bien entendu, sa longueur, mais surtout son scénariste qui en a conçu la trame comme il aurait fait d'un roman. Excellent roman peut-être, mais le cinéma et la littérature sont deux langages trop différents pour qu'on puisse substituer le second au premier.

Que reste-t-il? L'art dramatique si on le considère comme essentiel au cinéma, un dialogue "brillant" — trop, peut-être —, si on veut bien s'en contenter en l'absence d'un mode d'expression plus visuel. Si on veut se souvenir des échecs qu'ont été les tentatives de porter G.B. Shaw au cinéma, on comprendra exactement ce que je veux dire. Il est malheureusement trop tard pour aller faire subir ce qu'il mérite à l'inventeur du "parlant"; mais "Tunes of Glory" confirme que si le "parlant" n'était pas inventé, il faudrait éviter cette fois de se faire attraper!

Mais à bien y penser, j'ai vu de bons films sonores... Serait-ce qu'il y a des illustrateurs de grand talent, et des calendriéristes simplement compétents?

De qui sont ces textes?

I

L'ERREUR constante des réformateurs est de s'imaginer que la réforme est une affaire permanente, et de ne pas savoir quand s'arrêter. Tout abus qui a duré longtemps a des chances de durer longtemps, car le peuple, comme toutes les bonnes bêtes, ne raisonne pas, et pour lui faire prendre conscience de ses malheurs il faut lasser son endurance à l'extrême. Le réformateur sera acclamé s'il s'en prend à des abus dont tout le monde se plaint; où il se tue, c'est à vouloir enseigner la différence entre l'assez bien et le mieux à des êtres qui savent juste discerner entre le très mal et le très bien.

II

Aujourd'hui nous voyons reparaître, sous des dehors différents, des tentatives nouvelles, et nous saluons, comme une forme de résurrection, tout ce qui tend à faire revivre au milieu de nous le mouvement intellectuel, l'expansion des idées puisées à la source intarissable de l'étude et dans le sentiment indestructible du progrès. Ce sentiment peut subir bien des défaillances, de nombreux arrêts et retards, mais il ne saurait s'éteindre, parce que la marche ascensionnelle est l'essence même des sociétés modernes, semblables à ces phares à feux tournants qui semblent disparaître pendant quelques minutes, mais qui reparaissent aussitôt après, éclatants, inondant l'espace d'une lumière qui n'avait fait que se dérober, sans s'amoindrir.

III

Je veux dire qu'il est temps de modifier profondément notre système d'instruction; il est temps d'apporter le secours de la raison à l'impuissance de ce système; il est temps de débarrasser l'intelligence publique de cet amas incohérent d'entraves qui arrêtent nos progrès.

Il ne s'agit pas d'élever le niveau des études; il faut les spécialiser, et surtout les mettre en rapport avec les idées de notre siècle, seul moyen de les rendre profitables.

IV

Une littérature peut être nationale par la nature des sujets, mais à condition d'être d'abord une littérature, c'est-à-dire autre chose qu'un ensemble d'écrits sans valeur littéraire propre. Si l'on admet cette condition, il y a bien un ensemble d'ouvrages serbes qui par son mérite littéraire constitue une littérature serbe, un ensemble d'ouvrages tchèques qui par son mérite littéraire constitue une littérature tchèque, un ensemble d'ouvrages polonais qui par son mérite littéraire constitue une littérature polonaise, mais ce qui s'est publié chez nous d'ouvrages à prétentions littéraires sur des sujets canadiens ne saurait constituer une littérature canadienne.

V

Vous avez du temps devant vous, jeunes Visigoths! Eh bien! profitez-en pour ne pas écrire, ou du moins pour apprendre à écrire. Vous ne savez pas tout ce qui vous manque et tout ce que vous avez à apprendre. Quand bien même vous n'apprendriez qu'à douter suffisamment de vous-mêmes pour ne pas tomber dans les plus abominables excès, ce serait déjà quelque chose. Mais, tels que vous êtes, avec vos prétentions monstrueuses, édifiées sur des grains de sable, vous ne pourrez jamais commettre que des erreurs. Fussiez-vous d'incomparables génies, il vous manque encore l'étude, les connaissances, la pratique assidue, les leçons, la direction. On naît écrivain sans doute, de même qu'on naît artiste ou poète, mais personne ne naît avec l'intuition des règles de l'art ou du style. Plus on apprend et plus on découvre ce qu'on a à apprendre; bien plus, on ne se corrige jamais autant que lorsqu'on est le plus près de la perfection.

Quand bien même encore vous mettriez deux ou trois ans à apprendre comment exprimer convenablement vos idées, cela n'est toujours bien pas plus long qu'un apprentissage ordinaire, et vous en avez besoin, grands dieux! comme vous en avez besoin!

SOLUTIONS AUX JEUX

I. Olivar Asselin, „De la nécessité du repos pour les réformistes", 1911.
II. Arthur Buies, „Evocation", conférence donnée à Montréal en 1883.
III. Arthur Buies, „La réforme de l'enseignement", **Le Pays**, 13 mars 1865.
IV. Olivar Asselin, préface de „L'Antologie des poètes canadiens" de Jules Fournier.
V. Arthur Buies, „Reminiscences", 1892.

PIERRE TANGUAY
6612 VIAU
MONTREAL 36 PQ CAN

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

AU MAITRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à: CITE LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.



Le centre d'habitation le plus moderne de la Rive sud ...
... vous attend!

- Une piscine
- Des écoles modernes
- Un paysage unique

●

Renseignements:

Syndicat coopératif d'habitation de Beloeil

C.P. 272, Beloeil, Qué. — (Tél.: VI 2-6960)

Montreal Baby Tooth Survey

P. O. Box 235 — Snowdon, Montréal

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le "Montreal Baby Tooth Survey" commencera sa campagne vendredi, le 25 novembre. Elle désire obtenir 50,000 dents. L'enquête veut faire une étude sur le strontium 90 absorbé par les enfants dans la province de Québec, étude basée sur une accumulation considérable de dents de lait que les enfants ont perdues.

La retombée provenant des explosions nucléaires contient le strontium 90, matière radioactive. Chez l'animal, il s'amasse dans les tissus riches en calcium tels que les os et les dents, et en particulier dans ces tissus en formation, c'est-à-dire ceux de l'enfant et du jeune animal. Dans la nourriture humaine, environ la moitié du strontium 90 vient du lait, alors que le blé et les légumes en fournissent le reste.

Le "Baby Tooth Survey" est précisément destiné à nous renseigner davantage sur ce problème. Les dents de lait sont très utiles à cette fin, vu la facilité de les accumuler en nombre considérable.

Des feuillets spéciaux ont été imprimés pour expliquer cette enquête. Ces feuillets seront distribués à Montréal par les pharmaciens membres du I.R.D.A. (Independent Retail Druggists Association), et par diverses associations scolaires.

Le "Baby Tooth Survey" a été organisé par un groupe de citoyens et d'hommes de science soucieux de l'intérêt commun et intéressés au problème que représente l'accumulation du strontium 90 chez les enfants. Parmi ceux qui font partie du comité scientifique consultatif, l'on compte le docteur H. G. Dion, doyen de la faculté d'agriculture du Collège Macdonald, le docteur Murray Cunningham, radiologiste à l'hôpital Royal Victoria et le docteur Pierre Dansereau, doyen de la faculté des sciences à l'Université de Montréal.

Si vous désirez d'autres renseignements sur l'enquête, vous êtes prié de vous adresser à "The Montreal Baby Tooth Survey", Boîte Postale 235, Bureau de Poste de Snowdon, Montréal, ou téléphoner à HU 4-7113.

Cahiers de l'Institut d'Histoire
Université Laval

— 3 —

Economie et société en Nouvelle France

par

JEAN HAMELIN

137 pages brochées $2.00

Chez votre libraire et chez l'éditeur

Les Presses Universitaires Laval

28, rue Ste-Famille, Québec

EN RAPPEL

La dualité canadienne J.-C. Falardeau	$8.50
Esclavage au Canada Français, Marcel Trudel	$7.50
La vie traditionnelle à Saint Pierre, Nora Dawson	$5.00
Papineau, Fernand Ouellet	$2.00
Edmond de Nevers, Essayiste, Claude Galarneau	$2.00

Chez votre libraire et chez l'éditeur

Les Presses Universitaires Laval

28, rue Ste-Famille, Québec